



GESTION  
MONDIALE D'ACTIFS

ÉTATS  
FINANCIERS  
ANNUELS  
2023

FONDS AMÉRICAIN SYNERGY CI

31 MARS 2023

# Table des matières

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b> .....	1
<b>Fonds d'actions</b>	
Fonds américain Synergy Cl.....	6
<b>Notes des états financiers</b> .....	16
<b>Avis juridique</b> .....	37

---

Pour demander un autre format de ce document, veuillez communiquer avec nous à [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com) ou au 1 800 792-9355.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de

Fonds américain Synergy CI  
Fonds d'occasions Asie CI  
Fonds des marchés émergents CI  
Fonds mondial de dividendes CI  
Fonds de ressources mondiales CI  
Fonds d'actions canadiennes sélect CI  
Fonds d'actions mondiales Sélect CI  
Fonds équilibré canadien CI  
Fonds de croissance et de revenu canadien CI  
Fonds mondial de croissance et de revenu CI  
Fonds d'obligations canadiennes CI  
Fonds d'obligations de sociétés CI  
Fonds de rendement diversifié CI  
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI  
Fonds de revenu à taux variable CI  
Fonds d'obligations mondiales CI  
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI  
Fonds de revenu élevé CI  
Fonds d'obligations à rendement élevé CI  
Fonds d'actions privilégiées CI  
Fonds d'obligations à court terme CI  
Fonds canadien de dividendes CI  
Fonds d'actions canadiennes CI  
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI  
Fonds d'actions mondiales CI  
Fonds de petites sociétés mondiales CI  
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI  
Fonds américain de dividendes CI  
Fonds enregistré de dividendes américains CI  
Fonds de dividendes américains en dollars US CI  
Fonds de répartition de l'actif canadien CI  
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI  
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI  
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI  
Fonds mondial d'actions et de revenu CI  
Fonds chefs de file mondiaux CI  
Fonds d'actions internationales CI  
Fonds équilibré mondial CI  
Fonds américain de petites sociétés CI  
Fonds de placements canadiens CI  
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI  
Fonds chefs de file mondiaux pour le climat CI  
Fonds d'économie mondiale de la longévité CI  
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI  
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI  
Fonds d'infrastructures durables mondiales CI  
Fonds de valeur mondiale CI



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI  
Fonds de valeur internationale CI  
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI  
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance CI Munro  
Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI  
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI  
Fonds d'obligations de marchés émergents CI  
Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI  
Fonds d'obligations vertes mondiales CI  
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI  
Fonds de revenu CI  
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI  
Fonds marché monétaire CI  
Fonds de revenu américain en dollars US CI  
Fonds marché monétaire É-U CI  
Fonds de bitcoins CI  
Fonds Ethereum CI  
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI  
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI  
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI  
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI  
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI  
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI  
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI  
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI  
Mandat privé canadien de dividendes CI  
Mandat privé d'actions canadiennes CI  
Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI  
Mandat privé alpha d'actions mondiales CI  
Mandat privé d'infrastructures mondiales CI  
Mandat privé d'actif réel mondial CI  
Mandat privé d'immobilier mondial CI  
Mandat privé de petites sociétés mondiales CI  
Mandat privé alpha d'actions internationales CI  
Mandat privé croissance d'actions internationales CI  
Mandat privé d'actions américaines CI  
Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI  
Mandat privé de revenu fixe canadien CI  
Mandat privé d'obligations d'état améliorées mondiales CI  
Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI  
Mandat privé d'obligations sans restriction mondiales CI  
Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI  
Fonds de gestion d'actions canadiennes Sélect CI  
Fonds de gestion d'actions internationales Sélect CI  
Fonds de gestion d'actions américaines Sélect CI  
Fonds de lancement Sélect CI



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Série Portefeuilles équilibrée CI  
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI  
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI  
Série Portefeuilles prudente CI  
Série Portefeuilles croissance CI  
Série Portefeuilles de revenu CI  
Série Portefeuilles croissance maximale CI  
(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2023 et 2022 (le cas échéant), et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 mars 2023 et 2022 (le cas échéant), ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Fraser Whale.

Toronto, Canada  
Le 22 juin 2023

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



---

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

# Fonds américain Synergy CI

États financiers

## États de la situation financière

aux 31 mars

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	2023	2022
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements	103 696	114 366
Placements donnés en garantie	-	-
Trésorerie	3 430	4 625
Profit latent sur les contrats à terme standardisés et les contrats de change à terme	-	-
Swaps, options sur swaps et options	-	-
Marge de variation quotidienne sur les dérivés	-	-
Rabais sur frais à recevoir	-	20
Dépôt de garantie pour les placements vendus à découvert	-	-
Dividendes à recevoir	22	32
Intérêts à recevoir	13	-
Distributions provenant de placements à recevoir	-	-
Revenu tiré des prêts de titres à recevoir (note 6)	-	-
Montant à recevoir pour la vente de placements	274	672
Montant à recevoir pour la souscription de parts	33	41
	107 468	119 756
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Placements vendus à découvert	-	-
Découvert bancaire	-	-
Perte latente sur les contrats à terme standardisés et les contrats de change à terme	-	-
Swaps, options sur swaps et options	-	-
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	-	-
Intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	-	-
Marge de variation quotidienne sur les dérivés	-	-
Montant à payer pour l'achat de placements	152	625
Montant à payer pour le rachat de parts	125	71
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	-	-
Frais de gestion à payer	4	-
Frais d'administration à payer	-	-
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-
	281	696
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>107 187</b>	<b>119 060</b>

## États de la situation financière (suite)

aux 31 mars

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et les parts en circulation)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série ou par catégorie (note 4):		Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part:		Nombre de parts rachetables en circulation:	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Série A	63 160	74 472	38,69	39,77	1 632 294	1 872 589
Série E	2 222	2 515	17,47	17,95	127 180	140 108
Série EF	1	1	19,09	19,36	71	71
Série F	10 797	7 916	26,56	27,00	406 463	293 173
Série I	27 174	29 736	61,09	61,27	444 827	485 316
Série O	2 867	3 372	33,32	33,48	86 046	100 721
Série P	544	619	18,34	18,44	29 637	33 585
Série W	422	429	19,13	19,22	22 071	22 308

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

États financiers

## États du résultat global

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars  
(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	2023	2022
<b>Revenu</b>		
Profit (perte) net(te) sur les placements et les dérivés		
Dividendes	1 151	1 116
Intérêts aux fins des distributions	100	2
Distributions de revenu provenant des placements	-	-
Distributions de gains en capital provenant des placements	-	-
Revenu (perte) sur les dérivés	-	-
Charge au titre des dividendes sur les actifs (passifs) financiers vendus à découvert	-	-
Charge d'intérêts sur les actifs (passifs) financiers vendus à découvert	-	-
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(331)	12 108
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(2 062)	1 482
<b>Profit (perte) net(te) total(e) sur les placements et les dérivés</b>	<b>(1 142)</b>	<b>14 708</b>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	372	(65)
Commissions d'engagement	-	-
Revenu tiré des prêts de titres (note 6)	3	6
Rabais sur frais	55	69
Autres revenus	-	-
<b>Total des autres revenus</b>	<b>430</b>	<b>10</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>(712)</b>	<b>14 718</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 5)	1 413	1 697
Frais d'administration (note 5)	163	191
Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille	56	64
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Frais d'emprunt de titres (note 2)	-	-
Frais de marge	-	-
Frais de service	-	-
Charge d'intérêts	13	-
Retenues d'impôts	159	150
Taxe de vente harmonisée	158	210
Autres frais	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>1 963</b>	<b>2 313</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(2 675)</b>	<b>12 405</b>

## États du résultat global (suite)

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars  
(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre de parts)

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série ou par catégorie :		Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :		Nombre moyen pondéré de parts :	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Série A	(2 211)	7 285	(1,28)	3,72	1 724 955	1 958 247
Série E	(67)	256	(0,50)	1,71	135 115	149 225
Série EF	-	-	(0,28)	1,88	71	71
Série F	(106)	713	(0,26)	2,48	406 896	286 279
Série I	(254)	3 663	(0,54)	7,11	466 985	514 638
Série O	(25)	373	(0,25)	3,59	99 446	103 966
Série P	(10)	59	(0,32)	1,79	31 669	33 177
Série W	(2)	56	(0,08)	1,96	22 461	28 621

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

États financiers

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars (en milliers de dollars)

	Série A		Série E		Série EF	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période ou de l'exercice</b>	74 472	74 633	2 515	2 670	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 211)	7 285	(67)	256	-	-
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	-	-	-	-	-	-
Profits nets réalisés	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(48)	-	(6)	-	-	-
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(48)	-	(6)	-	-	-
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	5 226	8 886	86	92	-	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-
Rachat de parts rachetables	(14 279)	(16 332)	(306)	(503)	-	-
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(9 053)	(7 446)	(220)	(411)	-	-
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(11 312)	(161)	(293)	(155)	-	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	63 160	74 472	2 222	2 515	1	1

	Série F		Série I		Série O	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période ou de l'exercice</b>	7 916	6 380	29 736	29 921	3 372	2 987
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(106)	713	(254)	3 663	(25)	373
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	-	-	-	-	-	-
Profits nets réalisés	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(7)	-	-	-	-	-
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(7)	-	-	-	-	-
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	4 761	2 292	1 977	3 044	185	444
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-
Rachat de parts rachetables	(1 767)	(1 469)	(4 285)	(6 892)	(665)	(432)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	2 994	823	(2 308)	(3 848)	(480)	12
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	2 881	1 536	(2 562)	(185)	(505)	385
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	10 797	7 916	27 174	29 736	2 867	3 372

	Série P		Série W		Total du Fonds	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période ou de l'exercice</b>	619	508	429	408	119 060	117 508
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(10)	59	(2)	56	(2 675)	12 405
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	-	-	-	-	-	-
Profits nets réalisés	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	(61)	-
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	-	-	-	-	(61)	-
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Produit de l'émission de parts rachetables	38	155	129	300	12 402	15 213
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-	-	-	-	-
Rachat de parts rachetables	(103)	(103)	(134)	(335)	(21 539)	(26 066)
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	(65)	52	(5)	(35)	(9 137)	(10 853)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(75)	111	(7)	21	(11 873)	1 552
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	544	619	422	429	107 187	119 060

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

États financiers

## Tableaux des flux de trésorerie

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars (en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 675)	12 405
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	331	(12 108)
(Profit) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(54)	73
Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille	56	64
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	2 062	(1 482)
Produit de la vente et de l'échéance de placements et de dérivés	59 208	71 417
Achat de placements et de dérivés	(51 061)	(58 705)
(Augmentation) diminution du dépôt de garantie pour les placements vendus à découvert	-	-
Distributions hors trésorerie provenant des placements	-	-
Fluctuation de la marge de variation quotidienne	-	-
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	10	8
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(13)	-
(Augmentation) diminution des revenus tirés des prêts de titres à recevoir	-	-
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	4	-
Augmentation (diminution) des frais d'administration à payer	-	-
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs	20	(2)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>7 888</b>	<b>11 670</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(61)	-
Produit de l'émission de parts rachetables	6 525	10 583
Montant versé au rachat de parts rachetables	(15 601)	(21 549)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(9 137)</b>	<b>(10 966)</b>
Profit (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	54	(73)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 249)	704
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période ou de l'exercice	4 625	3 994
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	<b>3 430</b>	<b>4 625</b>
<b>Informations supplémentaires :</b>		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1 002	973
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	87	2
Dividendes payés*	-	-
Intérêts payés*	(13)	-
Impôts à recouvrer (payés)	-	-

\*Les dividendes et intérêts reçus ainsi que les dividendes et intérêts payés sont liés aux activités d'exploitation du Fonds. Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

Inventaire du portefeuille au 31 mars 2023

	Nombre de parts/d'actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>					
USD	2 080	Accenture PLC, catégorie A	899 353	803 446	
USD	3 760	Advanced Micro Devices Inc.	525 473	498 052	
USD	4 050	Analog Devices Inc.	906 392	1 079 498	
USD	24 350	Apple Inc.	1 849 445	5 426 698	
USD	1 090	Broadcom Inc.	809 460	945 075	
USD	8 480	Calix Inc.	509 690	614 180	
USD	3 170	CyberArk Software Ltd.	538 643	633 984	
USD	2 260	Gartner Inc.	533 661	995 029	
USD	970	Intuit Inc.	517 265	584 463	
USD	7 425	Marvell Technology Inc.	315 704	434 511	
USD	5 975	Mastercard Inc., catégorie A	1 556 600	2 934 613	
USD	7 020	Micron Technology Inc.	551 794	572 478	
USD	16 800	Microsoft Corp.	2 143 523	6 545 908	
USD	2 450	Motorola Solutions Inc.	640 240	947 427	
USD	5 900	NVIDIA Corp.	926 096	2 214 896	
USD	7 460	Oracle Corp.	733 840	936 837	
USD	3 025	Palo Alto Networks Inc.	679 199	816 595	
USD	1 910	Paycom Software Inc.	725 195	784 761	
USD	15 200	Pure Storage Inc., catégorie A	576 085	524 047	
USD	1 755	ServiceNow Inc.	837 557	1 102 261	
USD	1 860	Synopsys Inc.	277 867	970 951	
USD	1 170	Tyler Technologies Inc.	533 938	560 776	
			<b>17 587 020</b>	<b>30 926 486</b>	<b>28,84</b>
<b>SOINS DE SANTÉ</b>					
USD	2 910	Apellis Pharmaceuticals Inc.	234 143	259 412	
USD	720	Biogen Inc.	258 878	270 545	
USD	15 900	Boston Scientific Corp.	983 389	1 075 087	
USD	5 800	Danaher Corp.	1 626 917	1 975 666	
USD	7 800	DexCom Inc.	1 261 923	1 224 735	
USD	7 400	Eli Lilly and Co.	1 944 869	3 434 577	
USD	1 680	HCA Healthcare Inc.	589 807	598 691	
USD	1 920	Intuitive Surgical Inc.	573 135	662 914	
USD	2 760	IQVIA Holdings Inc.	906 996	741 888	
USD	21 200	Neogen Corp.	561 837	530 631	
USD	17 000	Option Care Health Inc.	644 498	729 932	
USD	1 630	ResMed Inc.	481 132	482 423	
USD	4 315	UnitedHealth Group Inc.	1 296 741	2 756 014	
USD	4 100	Zoetis Inc.	826 265	922 269	
			<b>12 190 530</b>	<b>15 664 784</b>	<b>14,61</b>
<b>PRODUITS INDUSTRIELS</b>					
USD	5 500	AECOM	522 085	626 772	
USD	2 870	Boeing Co. (The)	603 174	823 975	
USD	5 050	CoStar Group Inc.	550 929	469 906	
USD	2 390	Deere & Co.	664 195	1 333 637	
USD	5 300	Eaton Corp., PLC	908 448	1 227 300	
USD	3 540	Honeywell International Inc.	567 577	914 377	
USD	12 200	Johnson Controls International PLC	979 857	992 925	
USD	2 390	RBC Bearings Inc.	642 815	751 738	
USD	4 900	Republic Services Inc.	802 448	895 474	
USD	8 600	Union Pacific Corp.	2 738 069	2 339 226	
USD	1 385	United Rentals Inc.	369 790	740 794	
USD	25 000	WillScot Mobile Mini Holdings Corp.	581 880	1 583 958	
			<b>9 931 267</b>	<b>12 700 082</b>	<b>11,85</b>

Les pourcentages indiqués représentent les placements à la juste valeur par rapport à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

# Fonds américain Synergy CI

Inventaire du portefeuille au 31 mars 2023 (suite)

	Nombre de parts/d'actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>SERVICES FINANCIERS</b>					
USD	7 700	Arch Capital Group Ltd.	603 858	706 293	
USD	4 410	Arthur J. Gallagher & Co.	927 559	1 140 230	
USD	7 980	Bank of New York Mellon Corp. (The)	531 564	490 069	
USD	3 900	Intercontinental Exchange Inc.	520 887	549 697	
USD	7 060	JPMorgan Chase & Co.	1 004 207	1 243 365	
USD	2 580	Moody's Corp.	995 943	1 067 052	
USD	720	MSCI Inc.	533 248	544 623	
USD	14 500	Progressive Corp. (The)	2 129 503	2 803 510	
USD	29 200	Wells Fargo & Co.	1 346 761	1 475 157	
			<b>8 593 530</b>	<b>10 019 996</b>	<b>9,35</b>
<b>BIENS DE CONSOMMATION DE BASE</b>					
USD	16 100	BellRing Brands Inc.	562 084	739 811	
USD	7 200	Bunge Ltd.	632 024	929 486	
USD	3 445	Constellation Brands Inc., catégorie A	973 274	1 051 725	
USD	2 930	Estée Lauder Cos. Inc. (The), catégorie A	865 853	975 956	
USD	4 060	Hershey Co. (The)	905 751	1 395 972	
USD	10 100	Kraft Heinz Co. (The)	490 144	527 851	
USD	2 670	Lamb Weston Holdings Inc.	351 037	377 161	
USD	13 680	Monster Beverage Corp.	827 145	998 565	
USD	6 040	Procter & Gamble Co. (The)	1 003 753	1 213 765	
USD	12 900	Simply Good Foods Co. (The)	487 746	693 364	
USD	4 160	Walmart Inc.	758 670	828 999	
			<b>7 857 481</b>	<b>9 732 655</b>	<b>9,08</b>
<b>BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE</b>					
USD	18 300	Amazon.com Inc.	2 689 849	2 554 614	
USD	5 900	Capri Holdings Ltd.	307 705	374 771	
USD	2 340	D.R. Horton Inc.	265 010	308 946	
USD	4 320	Hyatt Hotels Corp., catégorie A	528 073	652 684	
USD	19 100	International Game Technology PLC	451 631	691 806	
USD	8 670	Planet Fitness Inc., catégorie A	936 334	910 099	
USD	1 290	Pool Corp.	623 393	597 022	
USD	6 600	Starbucks Corp.	893 434	928 829	
USD	11 200	The TJX Cos. Inc.	1 041 300	1 186 119	
USD	1 345	Ulta Beauty Inc.	473 175	991 901	
			<b>8 209 904</b>	<b>9 196 791</b>	<b>8,58</b>
<b>SERVICES DE COMMUNICATION</b>					
USD	19 390	Alphabet Inc., catégorie A	2 395 380	2 718 305	
USD	6 800	Iridium Communications Inc.	518 901	569 149	
USD	7 800	Liberty Media Corp., - Liberty Formula One, catégorie C	627 256	788 835	
USD	7 800	MediaAlpha Inc., catégorie A	165 388	157 915	
USD	4 155	Meta Platforms Inc., catégorie A	1 044 918	1 190 146	
USD	2 275	Netflix Inc.	784 809	1 062 234	
USD	3 960	Spotify Technology SA	662 932	715 126	
USD	3 300	Take-Two Interactive Software Inc.	517 601	532 072	
			<b>6 717 185</b>	<b>7 733 782</b>	<b>7,22</b>
<b>ÉNERGIE</b>					
USD	14 250	Exxon Mobil Corp.	1 083 034	2 111 929	
USD	4 300	Valero Energy Corp.	502 887	811 278	
			<b>1 585 921</b>	<b>2 923 207</b>	<b>2,73</b>
<b>IMMOBILIER</b>					
USD	3 220	Extra Space Storage Inc.	694 497	709 044	
USD	5 700	Lamar Advertising Co., catégorie A	809 238	769 508	
USD	6 040	Prologis Inc.	872 843	1 018 504	
			<b>2 376 578</b>	<b>2 497 056</b>	<b>2,33</b>

Les pourcentages indiqués représentent les placements à la juste valeur par rapport à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

# Fonds américain Synergy CI

Inventaire du portefeuille au 31 mars 2023 (suite)

	Nombre de parts/d'actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>SERVICES PUBLICS</b>					
USD	17 700	NextEra Energy Inc.	841 445	1 843 873	1,72
<b>MATÉRIAUX</b>					
USD	1 530	Albemarle Corp.	551 658	457 065	0,43
<b>Total du portefeuille de placements avant commissions et autres coûts de transaction de portefeuille</b>			<b>76 442 519</b>	<b>103 695 777</b>	<b>96,74</b>
Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille			(35 692)		
<b>Total du portefeuille de placements</b>			<b>76 406 827</b>	<b>103 695 777</b>	<b>96,74</b>
Autres actifs (passifs) nets				3 490 970	3,26
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>				<b>107 186 747</b>	<b>100,00</b>

Les pourcentages indiqués représentent les placements à la juste valeur par rapport à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

# Fonds américain Synergy CI

Notes des états financiers propres au Fonds

## Commissions (note 2)

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	55	63
Paiements indirects <sup>†</sup>	10	11

## Transactions sur parts rachetables (note 4)

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars

	Série A		Série E		Série EF		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période ou de l'exercice</b>	1 872 589	2 054 930	140 108	163 051	71	71	293 173	261 617
Parts rachetables émises contre trésorerie	141 753	226 030	5 200	5 530	-	-	182 624	83 996
Parts rachetables émises aux fins du réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	(382 048)	(408 371)	(18 128)	(28 473)	-	-	(69 334)	(52 440)
<b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	<b>1 632 294</b>	<b>1 872 589</b>	<b>127 180</b>	<b>140 108</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>406 463</b>	<b>293 173</b>

	Série I		Série O		Série P		Série W	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Nombre de parts rachetables à l'ouverture de la période ou de l'exercice</b>	485 316	548 073	100 721	99 975	33 585	30 830	22 308	23 811
Parts rachetables émises contre trésorerie	34 558	50 107	6 076	13 357	2 190	8 412	7 115	16 411
Parts rachetables émises aux fins du réinvestissement des distributions	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts rachetables rachetées	(75 047)	(112 864)	(20 751)	(12 611)	(6 138)	(5 657)	(7 352)	(17 914)
<b>Nombre de parts rachetables à la clôture de la période ou de l'exercice</b>	<b>444 827</b>	<b>485 316</b>	<b>86 046</b>	<b>100 721</b>	<b>29 637</b>	<b>33 585</b>	<b>22 071</b>	<b>22 308</b>

<sup>†</sup> Une partie des commissions de courtage payées a été utilisée pour payer les services de recherche et de données du marché; ce sont les accords de paiement indirect. Ce montant a été estimé par le gestionnaire du Fonds. Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

Notes des états financiers propres au Fonds

## Frais de gestion et d'administration (note 5)

au 31 mars 2023 (en %)

	Taux des frais de gestion annuels :	Taux des frais d'administration annuels :
Série A	2,000	0,21
Série E	1,950	0,15
Série EF	0,950	0,15
Série F	1,000	0,21
Série I	Payés directement par les investisseurs	Payés directement par les investisseurs
Série O	Payés directement par les investisseurs	0,15
Série P	Payés directement par les investisseurs	0,21
Série W	Payés directement par les investisseurs	0,15

## Prêts de titres (note 6)

aux 31 mars (en milliers de dollars)

	2023	2022
Titres prêtés	-	8 613
Garanties (hors trésorerie)	-	8 786

## Rapprochement du revenu tiré des prêts de titres (note 6)

pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le(s) 31 mars (en milliers de dollars)

	2023	2022
Revenu brut tiré des prêts de titres	4	7
Charges	(1)	(1)
Revenu tiré des prêts de titres	3	6
<b>Charges en % du revenu brut tiré des prêts de titres</b>	<b>25,6</b>	<b>14,3</b>

## Pertes reportées en avant (note 7)

au 31 mars (en milliers de dollars)

	2023
<b>Pertes en capital reportées en avant :</b>	<b>181 622</b>
<b>Pertes autres qu'en capital expirant en :</b>	
2023	-
2024	-
2025	-
2026	-
2027	-
2028	-
2029	-
2030	-
2031	-
2032	-
2033	-
2034	-
2035	-
2036	-
2037	-
2038	-
2039	-
2040	-
2041	-
2042	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Fonds américain Synergy CI

Notes des états financiers propres au Fonds

## Risques liés aux instruments financiers (note 10)

### Risque de concentration

Pour des informations sur le risque de concentration au 31 mars 2023, consultez l'inventaire du portefeuille.

Le ou les tableaux ci-dessous résument l'exposition du Fonds au risque de concentration.

au 31 mars 2022

Catégories	Actif net (%)
Technologies de l'information	25,43
Soins de santé	13,12
Produits industriels	12,01
Biens de consommation discrétionnaire	11,75
Services financiers	11,09
Biens de consommation de base	7,87
Services de communication	6,33
Autres actifs (passifs) nets	3,94
Immobilier	2,48
Matériaux	2,14
Énergie	2,07
Services publics	1,77
<b>Total</b>	<b>100,00</b>

### Risque de crédit

Au 31 mars 2023 et 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit puisque la presque totalité de ses actifs était investie dans des actions.

### Autre risque de prix

Au 31 mars 2023 et 2022, le Fonds investissait principalement dans des actions américaines et était donc sensible à l'évolution de la conjoncture économique générale aux États-Unis.

Au 31 mars 2023, si la juste valeur des actions du portefeuille de placements avait augmenté ou diminué de 10 % (10 % au 31 mars 2022), toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 10 370 000 \$ (11 437 000 \$ au 31 mars 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence peut être importante.

### Risque de change

Le ou les tableaux ci-dessous résument l'exposition du Fonds au risque de change.

au 31 mars 2023<sup>~</sup>

Devise	Exposition aux instruments financiers		Exposition nette (en milliers de dollars)	Actif net (%)
	(en milliers de dollars)	Dérivés (en milliers de dollars)		
Dollar américain	107 279	-	107 279	100,1
<b>Total</b>	<b>107 279</b>	<b>-</b>	<b>107 279</b>	<b>100,1</b>

## Risque de change (suite)

au 31 mars 2022<sup>~</sup>

Devise	Exposition aux instruments financiers		Exposition nette (en milliers de dollars)	Actif net (%)
	(en milliers de dollars)	Dérivés (en milliers de dollars)		
Dollar américain	119 053	-	119 053	100,0
<b>Total</b>	<b>119 053</b>	<b>-</b>	<b>119 053</b>	<b>100,0</b>

<sup>~</sup> Comprend les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

Au 31 mars 2023, si le dollar canadien avait augmenté ou diminué de 10 % (10 % au 31 mars 2022) par rapport à toutes les autres devises détenues dans le Fonds, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 10 728 000 \$ (11 905 000 \$ au 31 mars 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et la différence peut être importante.

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023 et 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt puisque la presque totalité de ses actifs était investie dans des actions.

## Hierarchie des justes valeurs

Le ou les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour l'évaluation des placements et des dérivés du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

Positions acheteur à la juste valeur au 31 mars 2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	(en milliers de dollars)			
Actions	103 696	-	-	103 696
<b>Total</b>	<b>103 696</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>103 696</b>

Positions acheteur à la juste valeur au 31 mars 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	(en milliers de dollars)			
Actions	114 366	-	-	114 366
<b>Total</b>	<b>114 366</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>114 366</b>

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices clos les 31 mars 2023 et 2022.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Notes des états financiers

## 1. LES FONDS

Les fonds suivants (les « Fonds ») sont des fiducies de fonds commun de placement à capital variable établies en vertu des lois de la province de l'Ontario par des déclarations de fiducie.

CI Investments Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de CI Financial Corp. (Bourse de Toronto [TSX] : CIX). À compter de juillet jusqu'en novembre 2022, la Compagnie Trust CIBC Mellon a remplacé la Fiducie RBC pour les services aux investisseurs en tant qu'administrateur des Fonds. En octobre et novembre 2022, la Compagnie Trust CIBC Mellon a remplacé la Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que dépositaire (le « dépositaire ») des Fonds. Bank of New York Mellon est un agent de prêt (l'« Agent de prêt ») pour les Fonds.

L'adresse du siège social des Fonds est le 15, rue York, 2<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 22 juin 2023.

L'objectif de chaque Fonds est de mettre en commun et de gérer l'argent versé par des investisseurs (les « porteurs de parts ») ayant des objectifs de placement semblables. Les Fonds peuvent investir dans des actions, des titres à revenu fixe, des dérivés, un ou des fonds sous-jacents ou une combinaison de ceux-ci en fonction de leurs objectifs et stratégies de placement. Les Fonds peuvent détenir des placements en vue d'obtenir un revenu ou une plus-value en capital ou les deux. Les porteurs de parts partagent le revenu, les charges et tout profit ou toute perte sur les placements des Fonds généralement en fonction de la valeur des titres qu'ils détiennent.

La « date de création » est la date à laquelle un Fonds a commencé ses activités.

	Date de création :						
	Série A	Série AH	Série AT5	Série C	Série E	Série EF	Série F
Fonds américain de petites sociétés CI	29 avril 1991	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015	8 août 2000
Fonds de bitcoins CI	5 avril 2021	-	-	-	-	-	5 avril 2021
Fonds de placements canadiens CI	29 janv. 1977	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015	17 nov. 2000
Fonds d'obligations de marchés émergents CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI	21 févr. 2023	-	-	-	-	-	21 févr. 2023
Fonds Ethereum CI	26 avril 2021	-	-	-	-	-	26 avril 2021
Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI	27 oct. 2022	-	-	-	-	-	27 oct. 2022
Fonds chefs de file mondiaux pour le climat CI	8 juill. 2021	8 juill. 2021	-	-	-	-	8 juill. 2021
Fonds d'obligations vertes mondiales CI	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	-	-	-	23 sept. 2022
Fonds d'économie mondiale de la longévité CI	11 juin 2020	-	-	-	-	-	11 juin 2020
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI	28 févr. 2006*	-	-	-	27 juill. 2011	-	28 févr. 2006
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'infrastructures durables mondiales CI	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	-	-	-	23 sept. 2022
Fonds de valeur mondiale CI	12 juin 1996	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015	8 août 2000
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI	21 févr. 2023	-	-	-	-	-	21 févr. 2023
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI	30 juill. 2019	-	-	-	30 juill. 2019	-	30 juill. 2019
Fonds de revenu CI	5 oct. 2010	-	-	20 sept. 2010*	4 août 2015	27 nov. 2014	5 oct. 2010
Fonds de valeur internationale CI	12 juin 1996	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015	18 déc. 2001
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI	24 déc. 2014	9 mars 2020	5 mars 2021	-	24 déc. 2014	4 août 2015	24 déc. 2014
Fonds marché monétaire CI	1 <sup>er</sup> oct. 1990	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015	18 déc. 2001
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI	17 sept. 2019	-	-	-	17 sept. 2019	-	17 sept. 2019
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance CI Munro	10 août 2020	12 janv. 2021	-	-	-	-	10 août 2020
Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI	21 févr. 2023	-	-	-	-	-	21 févr. 2023
Fonds de revenu américain en dollars US CI	4 août 2015	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI	1 <sup>er</sup> févr. 1977	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015	17 nov. 2000
Fonds marché monétaire É-U CI	30 janv. 1995	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> mai 2017
	<b>Série FT5</b>	<b>Série FH</b>	<b>Série I</b>	<b>Série IH</b>	<b>Série IT5</b>	<b>Série Prestige</b>	<b>Série O</b>
Fonds américain de petites sociétés CI	-	-	17 déc. 2001	-	-	-	4 août 2015
Fonds de bitcoins CI	-	-	5 avril 2021	-	-	-	-

\*Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	Série FT5	Série FH	Série I	Série IH	Série IT5	Série Prestige	Série O
Fonds de placements canadiens CI	-	-	31 oct. 1996	-	-	29 août 2003	27 juill. 2011
Fonds d'obligations de marchés émergents CI	-	-	30 déc. 2020	-	-	-	-
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI	-	-	21 févr. 2023	-	-	-	-
Fonds Ethereum CI	-	-	26 avril 2021	-	-	-	-
Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI	-	-	27 oct. 2022	-	-	-	-
Fonds chefs de file mondiaux pour le climat CI	-	8 juill. 2021	8 juill. 2021	8 juill. 2021	-	-	-
Fonds d'obligations vertes mondiales CI	-	23 sept. 2022	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	-	-
Fonds d'économie mondiale de la longévité CI	-	-	11 juin 2020	-	-	-	-
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI	-	-	12 mai 2006	-	-	-	27 juill. 2011
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI	-	-	1 <sup>er</sup> juin 2017	-	-	-	-
Fonds d'infrastructures durables mondiales CI	-	23 sept. 2022	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	-	-
Fonds de valeur mondiale CI	-	-	17 déc. 2001	-	-	-	30 juill. 2013
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI	-	-	21 févr. 2023	-	-	-	-
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI	-	-	30 juill. 2019	-	-	-	30 juill. 2019
Fonds de revenu CI	-	-	5 oct. 2010	-	-	-	30 juill. 2013
Fonds de valeur internationale CI	-	-	17 déc. 2001	-	-	29 août 2003	30 juill. 2013
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI	5 mars 2021	9 mars 2020	24 déc. 2014	9 mars 2020	5 mars 2021	-	24 déc. 2014
Fonds marché monétaire CI	-	-	18 déc. 2001	-	-	29 août 2003	27 juill. 2011
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI	-	-	17 sept. 2019	-	-	-	17 sept. 2019
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance CI Munro	-	12 janv. 2021	14 janv. 2019	12 janv. 2021	-	-	-
Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI	-	-	21 févr. 2023	-	-	-	-
Fonds de revenu américain en dollars US CI	-	-	4 août 2015	-	-	-	4 août 2015
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI	-	-	31 oct. 1996	-	-	29 août 2003	27 juill. 2011
Fonds marché monétaire É-U CI	-	-	4 juill. 2016	-	-	-	-
	Série P	Série PH	Série PP	Série W	Série WH	Série X	Série Y
Fonds américain de petites sociétés CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds de bitcoins CI	5 avril 2021	-	-	5 avril 2021 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds de placements canadiens CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	22 nov. 2019 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds d'obligations de marchés émergents CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI	21 févr. 2023	-	-	21 févr. 2023 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds Ethereum CI	26 avril 2021	-	-	3 mai 2021 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI	27 oct. 2022	-	-	4 nov. 2022 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds chefs de file mondiaux pour le climat CI	8 juill. 2021	8 juill. 2021	-	12 août 2021 <sup>^</sup>	12 août 2021 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'obligations vertes mondiales CI	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	4 nov. 2022 <sup>^</sup>	4 nov. 2022 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'économie mondiale de la longévité CI	11 juin 2020	-	-	11 juin 2020 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'infrastructures durables mondiales CI	23 sept. 2022	23 sept. 2022	-	4 nov. 2022 <sup>^</sup>	4 nov. 2022 <sup>^</sup>	-	-
Fonds de valeur mondiale CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI	21 févr. 2023	-	-	21 févr. 2023 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI	30 juill. 2019	-	-	30 juill. 2019 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds de revenu CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds de valeur internationale CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-	-
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	9 mars 2020	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	9 mars 2020 <sup>^</sup>	-	-
Fonds marché monétaire CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	22 nov. 2019	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	22 nov. 2019	22 nov. 2019
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI	17 sept. 2019	-	-	17 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-	-

<sup>^</sup>Les portefeuilles gérés de clientèle privée sont accessibles par l'entremise de Clientèle privée Assante, une division de CI Conseil Privé S.E.C. Les fonds utilisés dans les portefeuilles gérés de clientèle privée sont gérés par CI Investments Inc., société affiliée de CI Conseil Privé S.E.C.



# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	Série A	Série AT5	Série AT6	Série AT8	Série D	Série E	Série ET5
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	-	-
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI	30 juill. 2013	-	-	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds mondial d'actions et de revenu CI	2 juill. 2004	23 juill. 2021	-	23 juill. 2021	-	30 juill. 2013	23 juill. 2021
Fonds d'actions mondiales CI	27 juill. 2017	-	-	-	-	27 juill. 2017	-
Fonds de petites sociétés mondiales CI	27 juill. 2017	22 nov. 2019	-	-	-	27 juill. 2017	-
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI	14 févr. 2011	-	-	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds américain de dividendes CI	13 juin 2006	-	7 juill. 2008*	-	13 juin 2006*	7 janv. 2014	-
Fonds enregistré de dividendes américains CI	24 déc. 2014	-	-	-	-	24 déc. 2014	-
Fonds de dividendes américains en dollars US CI	27 mars 2015	-	-	24 juill. 2017	-	27 mars 2015	-
	<b>Série ET8</b>	<b>Série EF</b>	<b>Série F</b>	<b>Série FT5</b>	<b>Série FT8</b>	<b>Série I</b>	<b>Série IT8</b>
Fonds de répartition de l'actif canadien CI	-	27 juill. 2017	27 juill. 2017	-	-	27 juill. 2017	-
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	-	-	12 déc. 2018	-	-	27 mars 2015**	-
Fonds canadien de dividendes CI	-	27 nov. 2014	12 juin 2006	-	-	7 juin 2006	-
Fonds d'actions canadiennes CI	-	27 juill. 2017	27 juill. 2017	-	-	27 juill. 2017	-
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	15 nov. 2018	-
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> juin 2017*	-
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI	-	4 août 2015	30 juill. 2013	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds mondial d'actions et de revenu CI	23 juill. 2021	27 nov. 2014	20 juill. 2004	23 juill. 2021	23 juill. 2021	3 sept. 2004	-
Fonds d'actions mondiales CI	-	27 juill. 2017	27 juill. 2017	-	-	27 juill. 2017	-
Fonds de petites sociétés mondiales CI	-	27 juill. 2017	27 juill. 2017	-	-	27 juill. 2017	-
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI	-	4 août 2015	14 févr. 2011	-	-	5 janv. 2012	-
Fonds américain de dividendes CI	-	27 nov. 2014	13 juin 2006	-	-	13 juin 2006	-
Fonds enregistré de dividendes américains CI	-	4 août 2015	24 déc. 2014	-	-	24 déc. 2014	-
Fonds de dividendes américains en dollars US CI	-	27 mars 2015	27 mars 2015	-	24 juill. 2017	27 mars 2015	24 juin 2017
	<b>Série Prestige</b>	<b>Série O</b>	<b>Série OT8</b>	<b>Série P</b>	<b>Série PP</b>	<b>Série PT8</b>	<b>Série W</b>
Fonds de répartition de l'actif canadien CI	-	27 juill. 2017	-	27 juill. 2017	-	-	-
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	-	-	-	12 déc. 2018	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>
Fonds canadien de dividendes CI	-	30 juill. 2013	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>
Fonds d'actions canadiennes CI	-	27 juill. 2017	-	27 juill. 2017	-	-	-
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	-	-
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI	-	30 juill. 2013	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	22 nov. 2019	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>
Fonds mondial d'actions et de revenu CI	-	30 juill. 2013	23 juill. 2021	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>
Fonds d'actions mondiales CI	-	27 juill. 2017	-	27 juill. 2017	-	-	-
Fonds de petites sociétés mondiales CI	22 nov. 2019	27 juill. 2017	-	27 juill. 2017	22 nov. 2019	-	-
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI	-	30 juill. 2013	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>
Fonds américain de dividendes CI	-	31 juill. 2013	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>
Fonds enregistré de dividendes américains CI	-	24 déc. 2014	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-
Fonds de dividendes américains en dollars US CI	-	27 mars 2015	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-

\*Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

<sup>^</sup>Les portefeuilles gérés de clientèle privée sont accessibles par l'entremise de Clientèle privée Assante, une division de CI Conseil Privé S.E.C. Les fonds utilisés dans les portefeuilles gérés de clientèle privée sont gérés par CI Investments Inc., société affiliée de CI Conseil Privé S.E.C.

<sup>~</sup>Le 31 décembre 2017, les parts de série C ont été redesignées comme parts de série I.

# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	Série Y	Série Z					
Fonds de répartition de l'actif canadien CI	-	-					
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	-	-					
Fonds canadien de dividendes CI	-	-					
Fonds d'actions canadiennes CI	-	-					
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	-	-					
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	-	-					
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI	22 nov. 2019	22 nov. 2019					
Fonds mondial d'actions et de revenu CI	-	-					
Fonds d'actions mondiales CI	-	-					
Fonds de petites sociétés mondiales CI	-	-					
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI	-	-					
Fonds américain de dividendes CI	-	-					
Fonds enregistré de dividendes américains CI	-	-					
Fonds de dividendes américains en dollars US CI	-	-					
	<b>Série A</b>	<b>Série AT6</b>	<b>Série D</b>	<b>Série E</b>	<b>Série EF</b>	<b>Série F</b>	<b>Série H</b>
Fonds équilibré mondial CI	29 janv. 2007	7 juill. 2008*	29 janv. 2007*	4 août 2015	4 août 2015	29 janv. 2007	-
Fonds chefs de file mondiaux CI	1 <sup>er</sup> févr. 2005	7 juill. 2008*	1 <sup>er</sup> mai 2000*	4 août 2015	4 août 2015	12 juin 2006	-
Fonds d'actions internationales CI	30 sept. 2008	25 sept. 2008*	-	4 août 2015	4 août 2015	30 sept. 2008	21 févr. 2018 <sup>^</sup>
	<b>Series I</b>	<b>Series O</b>	<b>Series P</b>				
Fonds équilibré mondial CI	29 janv. 2007	30 juill. 2013	1 <sup>er</sup> mai 2017				
Fonds chefs de file mondiaux CI	7 juin 2006	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017				
Fonds d'actions internationales CI	30 sept. 2008	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017				
	<b>Série A</b>	<b>Série AH</b>	<b>Série AT6</b>	<b>Série C</b>	<b>Série D</b>	<b>Série E</b>	<b>Série EF</b>
Fonds d'occasions Asie CI	30 oct. 1981	-	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015
Fonds équilibré canadien CI	25 juin 1997	-	26 juill. 2012*	-	26 juill. 2012*	4 août 2015	4 août 2015
Fonds d'obligations canadiennes CI	20 janv. 1993	-	-	-	-	27 juill. 2011	5 déc. 2014
Fonds de croissance et de revenu canadien CI	13 nov. 2000	-	7 sept. 2012*	-	-	4 oct. 2011	5 déc. 2014
Fonds d'obligations de sociétés CI	17 déc. 2001	-	-	-	-	27 juill. 2011	5 déc. 2014
Fonds de rendement diversifié CI	14 févr. 2011	-	-	-	-	29 août 2012	5 déc. 2014
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI	29 oct. 1996	-	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015
Fonds des marchés émergents CI	10 sept. 1991	31 août 2021	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015
Fonds de revenu à taux variable CI	7 juin 2017	-	-	-	-	1 <sup>er</sup> juin 2017	1 <sup>er</sup> juin 2017
Fonds d'obligations mondiales CI	31 août 1992	-	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI	21 déc. 2015	-	-	-	-	21 déc. 2015	21 déc. 2015
Fonds mondial de dividendes CI	20 déc. 2012	-	-	-	-	20 déc. 2012	4 août 2015
Fonds mondial de croissance et de revenu CI	26 févr. 2007	-	-	-	-	4 oct. 2011	5 déc. 2014
Fonds de ressources mondiales CI	11 avril 1997	-	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015
Fonds de revenu élevé CI	18 déc. 1996	-	-	-	-	27 juill. 2011	5 déc. 2014
Fonds d'obligations à rendement élevé CI	30 juill. 2013	-	-	-	-	30 juill. 2013	4 août 2015
Fonds d'actions privilégiées CI	21 déc. 2015	-	-	-	-	21 déc. 2015	21 déc. 2015
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	13 mai 1998	-	-	-	-	27 juill. 2011	4 août 2015
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	3 juin 1986	-	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015
Fonds d'obligations à court terme CI	1 <sup>er</sup> févr. 1977	-	-	-	-	4 août 2015	4 août 2015

\* Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

<sup>^</sup> Les portefeuilles gérés de clientèle privée sont accessibles par l'entremise de Clientèle privée Assante, une division de CI Conseil Privé S.E.C. Les fonds utilisés dans les portefeuilles gérés de clientèle privée sont gérés par CI Investments Inc., société affiliée de CI Conseil Privé S.E.C.

# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	Série F	Série FH	Série I	Série IH	Série Prestige	Série O	Série OO
Fonds d'occasions Asie CI	8 août 2000	-	17 déc. 2001	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds équilibré canadien CI	8 août 2000	-	15 juill. 2003	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds d'obligations canadiennes CI	8 août 2000	-	1 <sup>er</sup> nov. 2001	-	29 août 2003	27 juill. 2011	-
Fonds de croissance et de revenu canadien CI	30 nov. 2000	-	1 <sup>er</sup> mars 2005	-	-	4 oct. 2011	-
Fonds d'obligations de sociétés CI	15 juill. 2003	-	15 juill. 2003	-	29 août 2003	27 juill. 2011	-
Fonds de rendement diversifié CI	14 févr. 2011	-	14 févr. 2011	-	-	29 août 2012	22 nov. 2019
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI	28 sept. 2001	-	15 juill. 2003	-	-	27 juill. 2011	-
Fonds des marchés émergents CI	8 août 2000	31 août 2021	1 <sup>er</sup> oct. 2001	31 août 2021	-	30 juill. 2013	-
Fonds de revenu à taux variable CI	1 <sup>er</sup> juin 2017	-	1 <sup>er</sup> juin 2017	-	-	1 <sup>er</sup> juin 2017	-
Fonds d'obligations mondiales CI	8 août 2000	-	26 sept. 2001	-	29 août 2003	27 juill. 2011	-
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI	21 déc. 2015	-	21 déc. 2015	-	-	21 déc. 2015	-
Fonds mondial de dividendes CI	20 déc. 2012	-	30 juill. 2013	-	-	20 déc. 2012	-
Fonds mondial de croissance et de revenu CI	26 févr. 2007	-	26 févr. 2007	-	-	4 oct. 2011	-
Fonds de ressources mondiales CI	18 déc. 2001	-	-	-	-	4 août 2015	-
Fonds de revenu élevé CI	18 déc. 2001	-	8 nov. 2002	-	-	27 juill. 2011	-
Fonds d'obligations à rendement élevé CI	30 juill. 2013	-	30 juill. 2013	-	-	30 juill. 2013	-
Fonds d'actions privilégiées CI	21 déc. 2015	-	21 déc. 2015	-	-	21 déc. 2015	-
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	8 août 2000	-	17 déc. 2001	-	29 août 2003	27 juill. 2011	-
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	8 août 2000	-	26 sept. 2001	-	29 août 2003	30 juill. 2013	-
Fonds d'obligations à court terme CI	17 nov. 2000	-	17 nov. 2000	-	-	30 juill. 2013	-
	<b>Série P</b>	<b>Série PH</b>	<b>Série PP</b>	<b>Série U</b>	<b>Série W</b>	<b>Série X</b>	<b>Série Y</b>
Fonds d'occasions Asie CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	-	-	-
Fonds équilibré canadien CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	8 avril 2022	14 août 2009*	-	-	8 avril 2022
Fonds d'obligations canadiennes CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	14 avril 2022*
Fonds de croissance et de revenu canadien CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	-	-	3 nov. 2017
Fonds d'obligations de sociétés CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds de rendement diversifié CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	22 nov. 2019	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	22 nov. 2019
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	29 août 2003*	-
Fonds des marchés émergents CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	31 août 2021	-	-	-	-	-
Fonds de revenu à taux variable CI	7 juin 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'obligations mondiales CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds mondial de dividendes CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	-	-	-
Fonds mondial de croissance et de revenu CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	8 avril 2022	-	6 juin 2022 <sup>^</sup>	-	8 avril 2022
Fonds de ressources mondiales CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	-	-	-
Fonds de revenu élevé CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'obligations à rendement élevé CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'actions privilégiées CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 juill. 2017 <sup>^</sup>	-	-
Fonds d'obligations à court terme CI	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-	27 sept. 2019 <sup>^</sup>	-	-
	<b>Série Z</b>	<b>Série ZZ</b>	<b>Série FNB \$ CA</b>				
Fonds d'occasions Asie CI	-	-	-				
Fonds équilibré canadien CI	29 juin 2005*	8 avril 2022	-				
Fonds d'obligations canadiennes CI	26 juill. 2012*	-	-				

\* Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

<sup>^</sup> Les portefeuilles gérés de clientèle privée sont accessibles par l'entremise de Clientèle privée Assante, une division de CI Conseil Privé S.E.C. Les fonds utilisés dans les portefeuilles gérés de clientèle privée sont gérés par CI Investments Inc., société affiliée de CI Conseil Privé S.E.C.

# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	<b>Série Z</b>	<b>Série ZZ</b>	<b>Série FNB \$ CA</b>				
Fonds de croissance et de revenu canadien CI	3 nov. 2017	-	-				
Fonds d'obligations de sociétés CI	26 juill. 2012*	-	-				
Fonds de rendement diversifié CI	22 nov. 2019	-	-				
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI	29 août 2003*	-	-				
Fonds des marchés émergents CI	-	-	-				
Fonds de revenu à taux variable CI	-	-	13 avr. 2022				
Fonds d'obligations mondiales CI	-	-	-				
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI	-	-	-				
Fonds mondial de dividendes CI	-	-	-				
Fonds mondial de croissance et de revenu CI	8 avril 2022	-	-				
Fonds de ressources mondiales CI	-	-	-				
Fonds de revenu élevé CI	-	-	-				
Fonds d'obligations à rendement élevé CI	-	-	-				
Fonds d'actions privilégiées CI	-	-	-				
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	29 juin 2005	-	-				
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	-	-	-				
Fonds d'obligations à court terme CI	-	-	-				
	<b>Série A</b>	<b>Série E</b>	<b>Série EF</b>	<b>Série F</b>	<b>Série I</b>	<b>Série O</b>	<b>Série P</b>
Fonds américain Synergy CI	31 août 1992	4 août 2015	4 août 2015	8 août 2000	17 déc. 2001	30 juill. 2013	1 <sup>er</sup> mai 2017
	<b>Série W</b>						
Fonds américain Synergy CI	27 juill. 2017 <sup>^</sup>						
	<b>Série A</b>	<b>Série AT5</b>	<b>Série AT6</b>	<b>Série AT8</b>	<b>Série E</b>	<b>Série ET5</b>	<b>Série ET8</b>
Série Portefeuilles équilibrée CI	9 nov. 1988	28 sept. 2007	-	28 sept. 2007	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI	17 déc. 2001	14 déc. 2007	7 sept. 2012*	28 sept. 2007	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI	17 déc. 2001	-	7 sept. 2012*	-	4 août 2015	-	-
Série Portefeuilles prudente CI	17 nov. 1997	-	7 sept. 2012*	-	4 août 2015	-	-
Série Portefeuilles croissance CI	18 déc. 2001	30 janv. 2008	7 sept. 2012*	28 sept. 2007	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015
Série Portefeuilles de revenu CI	17 nov. 1997	-	-	-	4 août 2015	-	-
Série Portefeuilles croissance maximale CI	18 déc. 2001	30 avril 2008	-	28 sept. 2007	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015
	<b>Série EF</b>	<b>Série EFT5</b>	<b>Série EFT8</b>	<b>Série F</b>	<b>Série FT5</b>	<b>Série FT8</b>	<b>Série I</b>
Série Portefeuilles équilibrée CI	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015	17 nov. 2000	6 janv. 2010	19 août 2009	31 oct. 1996
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015	18 déc. 2001	-	17 janv. 2008	29 juin 2005
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI	4 août 2015	-	-	18 déc. 2001	-	-	29 juin 2005
Série Portefeuilles prudente CI	4 août 2015	-	-	17 nov. 2000	-	-	17 nov. 1997
Série Portefeuilles croissance CI	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015	18 déc. 2001	-	22 déc. 2011	9 oct. 2002
Série Portefeuilles de revenu CI	4 août 2015	-	-	17 nov. 2000	-	-	17 nov. 1997
Série Portefeuilles croissance maximale CI	4 août 2015	4 août 2015	4 août 2015	18 déc. 2001	-	28 sept. 2007	29 juin 2005
	<b>Série O</b>	<b>Série OT5</b>	<b>Série OT8</b>	<b>Série P</b>	<b>Série PT5</b>	<b>Série PT8</b>	<b>Série U</b>
Série Portefeuilles équilibrée CI	30 juill. 2013	4 août 2015	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017	1 <sup>er</sup> mai 2017	1 <sup>er</sup> mai 2017	-
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI	30 juill. 2013	4 août 2015	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI	30 juill. 2013	-	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-
Série Portefeuilles prudente CI	30 juill. 2013	-	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	7 sept. 2012*

\* Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

<sup>^</sup> Les portefeuilles gérés de clientèle privée sont accessibles par l'entremise de Clientèle privée Assante, une division de CI Conseil Privé S.E.C. Les fonds utilisés dans les portefeuilles gérés de clientèle privée sont gérés par CI Investments Inc., société affiliée de CI Conseil Privé S.E.C.

# Notes des états financiers (suite)

	Date de création :						
	<b>Série O</b>	<b>Série OT5</b>	<b>Série OT8</b>	<b>Série P</b>	<b>Série PT5</b>	<b>Série PT8</b>	<b>Série U</b>
Série Portefeuilles croissance CI	30 juill. 2013	4 août 2015	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-
Série Portefeuilles de revenu CI	30 juill. 2013	-	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	-	-
Série Portefeuilles croissance maximale CI	30 juill. 2013	4 août 2015	4 août 2015	1 <sup>er</sup> mai 2017	-	1 <sup>er</sup> mai 2017	-
	<b>Série UT6</b>	<b>Série Y</b>	<b>Série Z</b>				
Série Portefeuilles équilibrée CI	-	-	-				
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI	-	-	-				
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI	-	-	-				
Série Portefeuilles prudente CI	7 sept. 2012*	-	17 sept. 2010*				
Série Portefeuilles croissance CI	-	-	-				
Série Portefeuilles de revenu CI	-	22 nov. 2019	22 nov. 2019				
Série Portefeuilles croissance maximale CI	-	-	-				
	<b>Série A</b>	<b>Série AT5</b>	<b>Série E</b>	<b>Série ET5</b>	<b>Série F</b>	<b>Série FT5</b>	<b>Série I</b>
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-	3 août 2021	3 août 2021	3 août 2021
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-	3 août 2021	3 août 2021	3 août 2021
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-	3 août 2021	3 août 2021	3 août 2021
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019
	<b>Série P</b>	<b>Série PT5</b>	<b>Série O</b>	<b>Série OT5</b>			
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019			
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019			
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019			
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-			
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-			
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI	3 août 2021	3 août 2021	-	-			
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019			
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019	21 janv. 2019			
	<b>Série A</b>	<b>Série F</b>	<b>Série I</b>	<b>Série S</b>	<b>Série FNB \$ CA</b>	<b>Série FNB couverte en \$ US</b>	
Mandat privé canadien de dividendes CI	17 juin 2019	17 juin 2019	17 juin 2019	-	-	-	
Mandat privé d'actions canadiennes CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-	
Mandat privé de revenu fixe canadien CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	22 nov. 2019	-	-	
Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	17 juill. 2020	-	
Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-	
Mandat privé d'obligations d'état améliorées mondiales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-	
Mandat privé alpha d'actions mondiales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-	
Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	8 avril 2022	8 avril 2022	
Mandat privé d'infrastructures mondiales CI	21 mai 2020	21 mai 2020	21 mai 2020	-	21 mai 2020	-	
Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-	
Mandat privé d'actif réel mondial CI	21 mai 2020	21 mai 2020	21 mai 2020	-	21 mai 2020	-	

\*Ces séries ne sont plus disponibles aux nouveaux achats.

# Notes des états financiers (suite)

	Série A	Série F	Série I	Série S	Série FNB \$ CA	Série FNB couverte en \$ US
Mandat privé d'immobilier mondial CI	21 mai 2020	21 mai 2020	21 mai 2020	-	21 mai 2020	-
Mandat privé de petites sociétés mondiales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-
Mandat privé d'obligations sans restriction mondiales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-
Mandat privé alpha d'actions internationales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-
Mandat privé croissance d'actions internationales CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-
Mandat privé d'actions américaines CI	29 oct. 2018	29 oct. 2018	29 oct. 2018	-	-	-

Le 8 avril 2022, à la fermeture des bureaux, les Fonds suivants ont été fusionnés :

Fonds clôturé	Fonds prorogé	Fonds clôturé	Fonds prorogé	Actif net acquis (\$)	Parts émises
Fonds de gestion canadien petite/moyenne capitalisation CI	Fonds d'actions de revenu à petite/moyenne capitalisation canadiennes CI	Fonds de gestion canadien petite/moyenne capitalisation CI	Fonds d'actions de revenu à petite/moyenne capitalisation canadiennes CI	441 714 045	14 515 093
Mandat privé de rendement équilibré mondial CI	Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	Mandat privé de rendement équilibré mondial CI	Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	46 219 882	3 844 222
Catégorie mandat privé de rendement équilibré CI	Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	Catégorie mandat privé de rendement équilibré CI	Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	29 042 043	2 410 054
Mandat privé momentum d'actions mondiales CI	Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI	Mandat privé momentum d'actions mondiales CI	Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI	1 837 972	130 106
Mandat privé valeur d'actions internationales CI	Mandat privé croissance d'actions internationales CI	Mandat privé valeur d'actions internationales CI	Mandat privé croissance d'actions internationales CI	661 521	52 993
Mandat privé d'actions de sociétés nord-américaines à petite/moyenne capitalisation CI	Mandat privé de petites sociétés mondiales CI	Mandat privé d'actions de sociétés nord-américaines à petite/moyenne capitalisation CI	Mandat privé de petites sociétés mondiales CI	344 471	30 429
Catégorie mandat privé d'actions américaines neutre en devises CI	Mandat privé d'actions américaines CI	Catégorie mandat privé d'actions américaines neutre en devises CI	Mandat privé d'actions américaines CI	6 435 042	578 596
Catégorie mandat privé d'actions de revenu canadiennes CI	Mandat privé d'actions américaines CI	Catégorie mandat privé d'actions de revenu canadiennes CI	Mandat privé d'actions américaines CI	1 437 990	129 352
Fonds de revenu équilibré prudent CI	Mandat privé d'actions canadiennes CI	Fonds de revenu équilibré prudent CI	Mandat privé d'actions canadiennes CI	1 505 343	125 928
Fonds équilibré de valeur mondiale CI	Fonds équilibré canadien CI	Fonds équilibré de valeur mondiale CI	Fonds équilibré canadien CI	253 963 157	24 951 731
FNB actif Crédit CI	Fonds mondial de croissance et de revenu CI	FNB actif Crédit CI	Fonds mondial de croissance et de revenu CI	138 011 116	13 797 039
FNB actif Services publics et infrastructures CI	Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI	FNB actif Services publics et infrastructures CI	Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI	15 015 721	1 446 465
	Mandat privé d'infrastructures mondiales CI		Mandat privé d'infrastructures mondiales CI	36 450 926	1 485 551

Le gestionnaire a utilisé la méthode de l'acquisition pour comptabiliser la fusion des Fonds. Selon cette méthode, l'un des Fonds est désigné le Fonds acquéreur et est désigné le « Fonds prorogé » et l'autre Fonds visé par la fusion est désigné le « Fonds clôturé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des Fonds, ainsi que sur la prise en compte du maintien de certaines caractéristiques du Fonds prorogé, telles que les objectifs et procédures de placement et les types de titres en portefeuille.

En date du 8 avril 2022, à la clôture des bureaux, le Fonds prorogé a acquis tous les actifs nets du Fonds clôturé en échange de titres du Fonds prorogé. La valeur des titres du Fonds prorogé émis dans le contexte de cette fusion correspond à l'actif net transféré du Fonds clôturé. Le coût associé à la fusion a été pris en charge par le gestionnaire.

Les fusions suivantes ont eu lieu sur une base imposable, à l'exception du Mandat privé de rendement équilibré mondial CI, du Fonds de revenu équilibré prudent CI, du Fonds équilibré de valeur mondiale CI, du FNB actif Crédit CI et du FNB actif Services publics et infrastructures CI.

Le 23 juillet 2021, à la fermeture des bureaux, les Fonds suivants ont été fusionnés :

Fonds clôturé	Fonds prorogé
Fonds de revenu mensuel Cambridge	Fonds mondial d'actions et de revenu CI
Catégorie de société de revenu mensuel Cambridge	Fonds mondial d'actions et de revenu CI

# Notes des états financiers (suite)

Le gestionnaire a utilisé la méthode de l'acquisition pour comptabiliser la fusion des Fonds. Selon cette méthode, l'un des Fonds est désigné le Fonds acquéreur et est désigné le « Fonds prorogé » et l'autre Fonds visé par la fusion est désigné le « Fonds clôturé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des Fonds, ainsi que sur la prise en compte du maintien de certaines caractéristiques du Fonds prorogé, telles que les objectifs et procédures de placement et les types de titres en portefeuille.

En date du 23 juillet 2021, à la clôture des bureaux, le Fonds prorogé a acquis tous les actifs nets du Fonds clôturé en échange de titres du Fonds prorogé. La valeur des titres du Fonds prorogé émis dans le contexte de cette fusion correspond à l'actif net transféré du Fonds clôturé. Le coût associé à la fusion a été pris en charge par le gestionnaire.

Les fusions suivantes ont été effectuées sur une base imposable.

Fonds clôturé	Fonds prorogé	Actif net acquis (\$)	Parts émises
Fonds de revenu mensuel Cambridge	Fonds mondial d'actions et de revenu CI	72 483 028	6 467 098
Catégorie de société de revenu mensuel Cambridge	Fonds mondial d'actions et de revenu CI	22 371 111	2 174 468

Les résultats des Fonds clôturés ne figurent pas dans ces états financiers.

Les états de la situation financière sont aux 31 mars 2023 et 2022, le cas échéant. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ainsi que les tableaux des flux de trésorerie sont pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, sauf dans le cas des Fonds lancés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices; pour ceux-ci, les données fournies couvrent la période allant de la date de création aux 31 mars 2023 et 2022, le cas échéant.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les principales méthodes comptables des Fonds sont résumées ci-après :

### a) Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les Fonds classent et évaluent leurs placements, entre autres dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement, des fonds négociés en Bourse et des dérivés, selon le modèle économique des Fonds pour la gestion de ces actifs financiers et les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les portefeuilles d'actifs financiers des Fonds sont gérés et leur rendement est évalué selon la juste valeur. Les Fonds mettent surtout l'accent sur les informations sur la juste valeur et utilisent celles-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Fonds correspondent uniquement à du capital et à des intérêts. Ces titres ne sont pas détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels ni aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente de ces titres. La perception de flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à la réalisation de l'objectif du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les placements et les dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les ventes à découvert sont tenues aux fins de négociation et sont donc comptabilisées en tant que passifs financiers à la JVRN. Les contrats de dérivés dont la juste valeur est négative sont présentés en tant que passifs à la JVRN.

Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspondent au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et les soldes nets sont présentés dans les états de la situation financière si, et seulement si, les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'ils ont l'intention soit de régler les montants nets, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

### b. Juste valeur des instruments financiers

À la clôture, les titres cotés sont évalués au dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des conditions actuelles du marché. Les titres non cotés sont évalués selon les prix fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est déterminée par le gestionnaire selon les données les plus récentes. Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle de tarification prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les modalités du bon de souscription. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments de créance, y compris les placements à court terme, sont évalués au cours fourni par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. Le ou les fonds sous-jacents sont évalués chaque jour ouvrable selon la valeur liquidative présentée par les gestionnaires du ou des fonds sous-jacents.

La juste valeur des titres pour lesquels il n'existe aucun prix sur le marché est établie à l'aide de modèles d'évaluation fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres pour lesquels il n'existe aucun prix sur le marché.

### c. Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts en espèces et le découvert bancaire.

### d. Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est déterminé selon le coût moyen, commissions et coûts de transaction non compris. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro.

# Notes des états financiers (suite)

## e. Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération, c'est-à-dire à la date où un Fonds s'engage à acheter ou à vendre un placement. Les intérêts à distribuer présentés dans les états du résultat global correspondent à l'intérêt nominal reçu par les Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Les dividendes et les distributions tirés des placements sont comptabilisés à la date ex-dividende/ex-distribution.

Les distributions des fiducies de revenu et des fonds sous-jacents sont traitées à titre de revenu, gains en capital ou remboursement de capital, selon les meilleurs renseignements dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, la répartition effectuée au cours de l'exercice considéré pourrait être différente de cette information. Les distributions de fiducies de revenu et de fonds sous-jacents qui sont traitées comme un remboursement de capital aux fins de l'impôt sur le revenu réduisent le coût moyen des fiducies de revenu et des fonds sous-jacents.

## f. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, sauf pour le Fonds marché monétaire É-U CI, le Fonds de revenu américain en dollars US CI, le Fonds de dividendes américains en dollars US CI, le Fonds de bitcoins CI et le Fonds Ethereum CI, Fonds pour lesquels le dollar américain est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation. Pour les Fonds qui offrent des parts des séries AH, FH, IH, PH et WH, la valeur liquidative par part de ces séries est libellée en dollars américains.

## g. Opérations sur devises

Les montants en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle comme suit : les placements, les contrats de change à terme et les autres actifs et passifs à la juste valeur, au cours du change de clôture chaque jour ouvrable; les revenus et les charges, les achats, les ventes et les règlements de placements, au cours du change en vigueur à la date des opérations en cause. Les profits et pertes de change sur la trésorerie sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie » et les profits et pertes de change se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global.

## h. Évaluation des parts

La valeur liquidative par part de chaque série est calculée à la fin de chaque jour ouvrable de la TSX en divisant la valeur liquidative totale de chaque série d'un Fonds par le nombre de parts en circulation de cette série.

La valeur liquidative de chaque série est basée sur le calcul de la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part du passif collectif du Fonds revenant à cette série et le passif attribuable à cette série. Les charges attribuables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus et charges, ainsi que les profits et les pertes sont imputés proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Aux 31 mars 2023 et 2022, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative utilisée aux fins des transactions avec les porteurs de parts et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables utilisés aux fins de présentation de l'information financière selon les IFRS.

## i. Classement des parts

Les parts de chacun des Fonds sont classées comme passifs financiers conformément à la norme IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), car elles ne répondent pas à la définition des instruments remboursables au gré du porteur devant être classés en capitaux propres conformément à l'IAS 32 aux fins de la présentation de l'information financière.

## j. Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille

Les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés lors de l'achat et de la vente de titres, sont comptabilisés dans les états du résultat global sous « Commissions et autres coûts de transaction de portefeuille ». Les Fonds qui investissent uniquement dans des parts de fonds sous-jacents ne sont pas assujettis aux coûts de transaction.

## k. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » dans les états du résultat global est déterminée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de fonds par le nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de l'exercice.

## l. Contrats de change à terme

Les Fonds sont autorisés à conclure des contrats de change à terme de temps à autre. Les contrats de change à terme sont évalués chaque jour d'évaluation selon la différence entre le taux prévu aux termes du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée en fonction du risque de contrepartie. Tout profit (perte) latent découlant des contrats de change à terme est inscrit dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » et dans les états de la situation financière sous « Profit (perte) latent(e) sur les contrats à terme standardisés et les contrats de change à terme », jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou échus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

## m. Contrats à terme

Les contrats à terme standardisés sont évalués à chaque date d'évaluation en utilisant le cours de clôture affiché à la Bourse pertinente. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme standardisés qui sont présentés dans les états de la situation financière sous « Marge de variation quotidienne sur les dérivés ». Tout profit (perte) latent découlant des contrats à terme standardisés est inscrit dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » et dans les états de la situation financière sous « Profit (perte) latent(e) sur les contrats à terme standardisés et les contrats de change à terme », jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou échus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

## n. Contrats d'options

Les options négociées hors cote sont évaluées en se servant du modèle Black-Scholes, alors que les options négociées en Bourse sont évaluées au dernier cours de la Bourse. Les contrats d'options sont évalués chaque jour selon le profit ou la perte qui seraient réalisés si les contrats étaient liquidés. Tout profit (perte) latent découlant des contrats d'option est inscrit à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou échus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». Toutes les primes

# Notes des états financiers (suite)

liées aux options arrivées à échéance sont comptabilisées dans les états du résultat global sous « Revenu (perte) sur les dérivés ».

## **o. Contrats de swap de taux d'intérêt**

La juste valeur des swaps sur taux d'intérêt est déterminée en fonction des cours de clôture indicatifs fournis par des sociétés de courtage indépendantes. Les sociétés de courtage établissent la juste valeur à l'aide de modèles d'évaluation fondés sur des hypothèses qui sont étayées par des données observables du marché, y compris les taux d'intérêt du jour. Les cours de clôture indicatifs sont évalués indépendamment à l'interne afin de garantir qu'ils sont raisonnables. Tout revenu perçu et toutes charges engagées découlant des swaps sur taux d'intérêt sont enregistrés dans les états du résultat global sous « Revenu (perte) sur les dérivés ». Le profit latent ou la perte latente découlant des swaps sur taux d'intérêt sont indiqués dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». Lorsque les swaps sur taux d'intérêt sont liquidés, tout profit et toute perte sont enregistrés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

## **p. Swaps sur rendement total**

Les swaps sur rendement total sont des contrats conclus entre un Fonds et une contrepartie dans le cadre duquel des flux de trésorerie sont échangés en fonction du prix d'un actif de référence sous-jacent et d'un taux fixe ou variable. Pendant la durée du contrat, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques basés sur un taux fixe ou variable. Ces paiements s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés dans les états du résultat global en « frais d'intérêts ». À la date d'échéance du contrat, il y a échange de flux de trésorerie nets, le rendement total étant équivalent au rendement de l'actif de référence sous-jacent, moins un taux convenu, s'il y a lieu. En tant que receveur, le Fonds recevrait des paiements fondés sur tout rendement total net positif et aurait à effectuer des versements en cas de rendement total net négatif. Le profit latent ou la perte latente découlant des swaps sur rendement total sont indiqués dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». Lorsque les swaps sur rendement total sont liquidés, tout profit et toute perte sont enregistrés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

## **q. Swaps sur défaillance**

Les swaps sur défaillance sont des ententes qui aident à atténuer l'exposition au risque de crédit à l'égard d'une entité émettrice (l'« entité de référence ») ou à augmenter l'exposition au risque de crédit de l'entité de référence en créant une position de placement théorique pour le Fonds. Lorsqu'une position de placement théorique est créée, le risque de crédit auquel est exposé le Fonds est comparable au risque qui aurait découlé d'un placement direct du Fonds dans l'entité de référence. En vertu des swaps sur défaillance, l'acheteur de protection, dont l'intention est de réduire son exposition au risque de crédit à l'égard de l'entité de référence, verse une prime au vendeur de protection qui assume le risque de crédit en cas de défaillance. Cette prime est payée à intervalles réguliers sur la durée du swap. En échange de la prime versée, l'acheteur de protection a le droit de recevoir du vendeur de protection le remboursement complet d'une perte attribuable à un cas de défaillance de l'entité de référence. Un cas de défaillance peut être déclenché par une faillite, un défaut de paiement ou une restructuration de l'entité de référence. En cas de défaut, le swap peut être réglé par la livraison physique de l'obligation pour un produit correspondant à la valeur nominale ou par le versement d'un paiement comptant correspondant au montant de la perte. Les swaps sur défaillance sont évalués en fonction des évaluations fournies par les courtiers.

Les variations dans la valeur des swaps sur défaillance sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés », dans les états du résultat global. Les primes versées ou reçues au titre des swaps sur défaillance sont comptabilisées dans les états du résultat global sous « Revenu (perte) sur les dérivés ». Si un swap sur défaillance vient à échéance ou est résilié, les profits ou les pertes sont comptabilisés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

## **r. Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des actifs**

Certains Fonds investissent dans des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des actifs. Ces titres peuvent comprendre : des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres adossés à des actifs avec flux groupés, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres garantis par des actifs, des titres garantis par des créances et autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans un prêt hypothécaire sur biens immobiliers ou sont garantis par un tel prêt ou payable à partir d'un tel prêt. Les titres de créance et de capitaux propres émis par ces titres peuvent inclure des tranches avec différents niveaux de subordination. Ces titres peuvent fournir un versement mensuel composé de paiements d'intérêts et de capital.

Les titres liés aux créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment des prêts hypothécaires consentis par des institutions d'épargne et de crédit, des banquiers hypothécaires, des banques commerciales et autres. Les titres garantis par des actifs sont créés à partir de plusieurs types d'actifs, notamment des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants.

Les titres liés aux créances hypothécaires et les titres garantis par des actifs sont émis par tranches distinctes, ou par catégories de titres pour chaque opération. Les titres sont également évalués de manière générale par un service d'évaluation des cours qui utilise les cotes des sociétés de courtage ou les estimations de leurs modèles internes d'évaluation. Les modèles d'évaluation pour ces titres considèrent généralement les caractéristiques au niveau des tranches, les données actuelles du marché, les flux de trésorerie estimés et les taux de rendement fondés sur le marché pour chaque tranche, et intègrent le rendement des garanties, le cas échéant. Les valeurs comptables des titres liés à des créances hypothécaires et les titres garantis par des actifs sont incluses au poste « Placements » dans les états de la situation financière. La variation de la juste valeur des titres liés à des créances hypothécaires et les titres garantis par des actifs est comprise au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

## **s. Vente à découvert**

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Puisque le Fonds emprunte un titre du courtier, il doit avoir un compte sur marge auprès de ce dernier contenant des liquidités ou des titres liquides. Les liquidités détenues dans le compte sur marge pour les ventes à découvert sont incluses dans les états de la situation financière au poste « Dépôt de garantie pour les placements vendus à découvert ». La perte maximale sur les titres vendus à découvert peut être illimitée. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un profit si le prix du titre baisse entre ces dates. Le profit ou la perte qui seraient réalisés si la position était fermée à la date d'évaluation sont indiqués dans les états du résultat global sous « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » et dans les états de la situation financière sous « Placements vendus à découvert ». Lorsque la position vendeur est liquidée, les profits et les pertes sont réalisés et inclus au poste « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés », dans les états du résultat global. Les frais versés à un courtier pour l'emprunt de titres sont inclus dans les états du résultat global au poste « Frais d'emprunt de titres ».

# Notes des états financiers (suite)

## t. Compensation des instruments financiers

Les informations présentées dans les tableaux « Compensation des instruments financiers » dans les notes annexes propres au Fonds de chaque Fonds, le cas échéant, comprennent les actifs et passifs des contrats de change à terme qui sont assujettis à un accord de compensation exécutoire. Les transactions avec des contreparties individuelles sont régies par des accords de compensation distincts. Chaque accord prévoit un règlement net de certains contrats ouverts pour lesquels les Fonds et la contrepartie concernée choisissent de régler leurs contrats sur une base nette. En l'absence d'un tel choix, les contrats seront réglés sur une base brute. Cependant, chaque partie à l'accord de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts sur une base nette en cas de défaillance de l'autre partie.

Les accords de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association Inc. (« accord de compensation ISDA ») régissent les opérations sur instruments financiers dérivés de gré à gré conclus par les Fonds et des contreparties choisies. Les accords de compensation ISDA prévoient des dispositions pour les obligations générales, les représentations, les accords, les garanties et les cas de défaillance ou de résiliation. Les clauses de résiliation comprennent des dispositions qui peuvent permettre aux contreparties de choisir une résiliation anticipée et de provoquer un règlement de toutes les opérations en cours en vertu de l'accord de compensation ISDA applicable. Tout choix de résiliation anticipée pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers. La juste valeur des opérations sur instruments financiers dérivés de gré à gré, nette de la garantie reçue ou des biens donnés en garantie par la contrepartie est décrite dans les notes annexes propres au Fonds.

Les Fonds peuvent être assujettis à plusieurs accords-cadres ou accords de compensation, avec certaines contreparties. Ces accords-cadres réduisent le risque de contrepartie lié aux opérations pertinentes en spécifiant les mécanismes de protection de crédit et en fournissant une normalisation qui améliore la certitude juridique. Puisque les opérations ont des mécanismes différents et sont parfois négociées par différentes entités juridiques d'une contrepartie, chaque type d'opération peut être couvert par un accord-cadre différent, d'où la nécessité d'avoir plusieurs accords avec une seule contrepartie. Comme les accords-cadres sont propres aux opérations uniques visant différents types d'actifs, ils permettent aux Fonds de dénouer et de régler leur exposition totale à une contrepartie en cas de défaillance à l'égard des opérations régies par un accord unique avec une contrepartie.

## u. Participations dans des entreprises associées, des coentreprises, des filiales et des entités structurées non consolidées

Les filiales sont des entités, y compris les investissements dans d'autres entités d'investissement, sur lesquelles un Fonds exerce un contrôle. Un Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les entreprises associées et les coentreprises sont des participations dans des entités sur lesquelles un Fonds exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Une entité structurée est une entité qui a été conçue de telle sorte que les droits de vote ou droits similaires ne sont pas les facteurs dominants pour déterminer qui contrôle l'entité, ou de telle sorte que les droits de vote sont uniquement liés à des tâches administratives et que les activités pertinentes sont régies par des dispositions contractuelles.

Le gestionnaire a déterminé que le ou les fonds sous-jacents ou le ou les fonds négociés en Bourse (« FNB ») détenus par les Fonds répondent généralement à la définition d'une entité structurée. Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des actifs sont également considérés comme des entités structurées non consolidées. Les Fonds comptabilisent leurs placements dans des entités structurées non consolidées à la JVRN.

Les Fonds qui investissent dans un ou des fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités des documents de placement du fonds sous-jacent concerné et sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les valeurs futures du fonds sous-jacent en question. Le ou les fonds sous-jacents du portefeuille de placements sont gérés par des gestionnaires de portefeuille qui sont rémunérés pour leurs services par le fonds sous-jacent concerné. Cette rémunération est généralement constituée de frais calculés en fonction de l'actif et est reflétée dans l'évaluation du ou des fonds sous-jacents, sauf lorsque les Fonds investissent dans certaines séries/catégories du ou des fonds sous-jacents pour lesquelles la rémunération des gestionnaires de portefeuille est négociée et payée à l'extérieur du fonds sous-jacent concerné. Le ou les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui donnent droit aux porteurs à une participation égale du fonds sous-jacent concerné. Les Fonds peuvent demander le rachat de leurs placements dans le ou les fonds sous-jacents sur une base quotidienne.

Certains Fonds effectuent des placements dans un ou des FNB. Les FNB financent leurs activités en émettant des actions rachetables qui peuvent être vendues au gré du détenteur et qui lui donnent droit à une participation proportionnelle à la valeur liquidative de chaque FNB. Le ou les FNB sont domiciliés au Canada, aux États-Unis et au Japon et sont cotés en Bourse. L'exposition maximale des Fonds au risque de perte découlant de leur participation dans le ou les FNB est égale à la juste valeur totale de leurs placements dans le ou les FNB.

Les placements des Fonds dans le ou les fonds sous-jacents ou le ou les FNB sont comptabilisés à la JVRN et inclus au poste « Placements » dans les états de la situation financière. Tout profit (perte) latent découlant de ces placements est inscrit à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global, jusqu'au moment où ces placements sont vendus. À ce moment, les profits (pertes) sont réalisés et présentés dans les états du résultat global sous « Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ».

L'exposition maximale des Fonds au risque de perte découlant de leur participation dans le ou les FNB, le ou les fonds sous-jacents et les titres adossés à des créances hypothécaires ou les titres garantis par des actifs est égale à la juste valeur totale de leurs placements dans ces entités structurées non consolidées.

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la participation de chaque Fonds dans des entités structurées non consolidées figurent dans les notes annexes propres au Fonds, le cas échéant.

## v. Retenues d'impôts

Un Fonds peut, de temps à autre, être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées séparément dans les états du résultat global.

## w. Taxe de vente harmonisée

Certaines provinces, y compris l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador (chacune, une juridiction fiscale participante), ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (« TVP ») avec la taxe fédérale sur les produits et services (« TPS »). La taxe de vente harmonisée (« TVH ») correspond au taux de 5 % de la TPS fédérale combiné à celui de la TVP des provinces concernées. La province de Québec perçoit également la taxe de vente du Québec (« TVQ »). La TVH à verser ou à recevoir est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts et la valeur de leur participation dans le Fonds à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le Fonds. Le taux effectif des taxes de vente applicable à chaque série du Fonds est fonction de la répartition des placements des porteurs de parts entre les provinces. Il est calculé selon le taux de TVH ou, si la province concernée n'applique pas la TVH, selon le taux de TPS ou de la TVQ. Tous les montants à ce titre sont inscrits au poste « Taxe de vente harmonisée » des états du résultat global.

# Notes des états financiers (suite)

## x. Opérations autres qu'en espèces

Les opérations autres qu'en espèces figurant dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent le réinvestissement des distributions du ou des fonds communs sous-jacents et des dividendes en actions issus des placements en actions ainsi que les acquisitions d'actifs des fonds dissous. Le montant du réinvestissement des distributions du ou des fonds communs de placement sous-jacents et des dividendes en actions issus des placements en actions représente le revenu autre qu'en espèces comptabilisé dans les états du résultat global.

Le « produit de l'émission de parts rachetables » et les « montants versés lors du rachat de parts rachetables » dans les états des flux de trésorerie excluent les transactions hors trésorerie.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture et sur les montants présentés des revenus et des charges pour l'exercice de présentation de l'information financière. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation de leurs états financiers :

### **Évaluation à la juste valeur des investissements et des dérivés non cotés sur un marché actif**

De temps à autre, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon les prix fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est déterminée par le gestionnaire selon les données les plus récentes. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire selon les hypothèses et les estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles d'évaluation font appel à des données observables. Toutefois, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités, les corrélations et les hypothèses clés au sujet d'événements futurs. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. La juste valeur des placements dans un ou des fonds sous-jacents qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs est évaluée principalement selon la dernière valeur liquidative de ces parts/actions disponible pour chaque fonds sous-jacent, telle qu'elle est déterminée par les gestionnaires du ou des fonds sous-jacents.

## IFRS 10 – États financiers consolidés (IFRS 10)

Conformément à l'IFRS 10, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, à savoir une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements, qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux, et qui évalue et mesure la performance de ses placements sur la base de la juste valeur. Par conséquent, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, le cas échéant, mais les évaluent plutôt à la JVRN, comme l'exige la norme comptable.

## 4. PARTS RACHETABLES

Les parts rachetables émises et en circulation représentent le capital de chaque Fonds.

### *Série de fonds communs de placement*

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles de chaque série. En général, il n'existe aucune restriction ni exigence de capital particulière pour les Fonds, sauf en ce qui a trait au montant minimal des souscriptions/rachats.

### *Séries de FNB*

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts des séries de FNB. Les parts des séries de fonds négocié en Bourse (FNB) sont cotées à la TSX et les porteurs de parts peuvent acheter ou vendre ces parts à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits.

Un courtier désigné ou un courtier de FNB peut, un jour de Bourse donné, transmettre un ordre de souscription visant le nombre prescrit de parts de séries de FNB ou un multiple intégral du nombre prescrit de parts de chaque Fonds. Un jour de Bourse est tout jour pendant lequel une séance est tenue à la TSX.

Si l'ordre de souscription est accepté, le Fonds émettra généralement le nombre prescrit de parts à un courtier de FNB ou au courtier désigné (ou un multiple intégral du nombre prescrit de parts) dans un délai de deux jours de Bourse suivant la date de prise d'effet de l'ordre de souscription. Pour chaque nombre prescrit de titres émis, un courtier de FNB ou le courtier désigné doit remettre le produit de la souscription composé d'un ensemble de titres et/ou d'actifs déterminé par le gestionnaire de temps à autre qui représente les titres constituants du Fonds (un « panier de titres ») et un montant en espèces suffisant pour que la valeur du panier de titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts du Fonds calculée à l'heure d'évaluation à la date de prise d'effet de l'ordre de souscription en plus des frais de souscription applicables établis par le gestionnaire.

Les parts de chaque série de FNB peuvent également être émises aux porteurs de parts du Fonds au réinvestissement automatique de certaines distributions conformément à la politique de distribution du Fonds.

Les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de titres (ou un multiple intégral de celui-ci) de chaque Fonds tout jour de Bourse contre des paniers de titres et un montant au comptant ou, à la discrétion du gestionnaire, contre un montant au comptant uniquement. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts applicable déposé dans le cadre de l'échange déterminé à l'heure d'évaluation à la date de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la livraison d'un panier de titres (dont la constitution est celle la plus récemment publiée avant la date de prise d'effet de la demande d'échange) et d'un montant au comptant. Les parts des séries de FNB seront rachetées dans le cadre de l'échange.

# Notes des états financiers (suite)

Tout jour de Bourse, les porteurs de parts des séries de FNB de chaque Fonds peuvent faire racheter : i) des parts des séries de FNB contre une somme en espèces à un prix de rachat par part des séries de FNB égal à 95 % du cours de clôture des parts des séries de FNB à la TSX à la date de prise d'effet du rachat moins les frais de rachat applicables établis par le gestionnaire, à son entière discrétion, de temps à autre; ou ii) un nombre de parts prescrit du Fonds ou un multiple de celui-ci contre une somme en espèces égale à la valeur liquidative de ce nombre de parts des séries de FNB moins les frais de rachat applicables établis par le gestionnaire, à son entière discrétion, de temps à autre.

Les porteurs de parts des séries de FNB qui ont présenté un ordre de rachat avant la date de clôture des registres pour toute distribution n'auront pas droit à cette distribution.

Les variations pertinentes relatives aux souscriptions et aux rachats de parts de chaque Fonds sont présentées dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément aux politiques et aux objectifs de gestion des risques décrits aux notes 1 et 10, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour régler les rachats en utilisant une facilité d'emprunt à court terme ou en cédant des placements au besoin.

L'information se rapportant aux transactions sur parts rachetables figure dans les notes annexes propres au Fonds de chaque Fonds.

Afin d'établir chacune des séries, le gestionnaire a effectué des placements initiaux dans certains Fonds.

Aux 31 mars, le gestionnaire détenait des placements dans les Fonds suivants :

<b>Fonds</b>	<b>2023 (en \$)</b>	<b>2022 (en \$)</b>
Fonds américain de petites sociétés CI	4 711	5 087
Fonds d'occasions Asie CI	2 493	2 471
Fonds de bitcoins CI	2 016	3 006
Fonds de répartition de l'actif canadien CI	2 240	2 373
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	1 778	1 964
Fonds canadien de dividendes CI	1 664	1 711
Mandat privé canadien de dividendes CI	1 747	1 814
Fonds d'actions canadiennes CI	5 904	5 898
Mandat privé d'actions canadiennes CI	1 617	1 616
Mandat privé de revenu fixe canadien CI	1 896	1 959
Fonds de croissance et de revenu canadien CI	1 264	1 332
Fonds de placements canadiens CI	1 389	1 487
Fonds d'obligations de sociétés CI	1 117	1 141
Fonds de rendement diversifié CI	2 582	2 692
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI	1 607	1 666
Fonds d'obligations de marchés émergents CI	890	870
Fonds des marchés émergents CI	46 125	44 236
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI	153 628	-
Fonds Ethereum CI	1 343	2 253
Fonds de revenu à taux variable CI	4 800	4 629
Mandat privé de répartition de l'actif mondial CI	2 421	1 296

<b>Fonds (suite)</b>	<b>2023 (en \$)</b>	<b>2022 (en \$)</b>
Fonds équilibré mondial CI	1 281	1 227
Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI	164 449	-
Fonds d'obligations mondiales CI	872	879
Fonds chefs de file mondiaux pour le climat CI	66 014	61 939
Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI	5 624	2 944
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI	2 997	3 092
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI	1 487	1 478
Mandat privé d'obligations d'État améliorées mondiales CI	951	962
Fonds mondial d'actions et de revenu CI	6 383	6 752
Mandat privé alpha d'actions mondiales CI	1 518	1 419
Fonds d'actions mondiales CI	6 440	6 620
Fonds d'obligations vertes mondiales CI	198 015	-
Mandat privé de crédit rendement élevé mondial CI	2 530	2 578
Fonds mondial de croissance et de revenu CI	1 035	-
Mandat privé d'infrastructures mondiales CI	1 951	1 906
Fonds d'économie mondiale de la longévité CI	1 229	1 257
Mandat privé d'actif réel mondial CI	1 097	1 197
Mandat privé d'immobilier mondial CI	1 748	2 052
Fonds de ressources mondiales CI	4 977	4 813
Fonds de petites sociétés mondiales CI	3 925	4 181
Mandat privé de petites sociétés mondiales CI	4 510	1 417
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI	1 661 157	1 600 057
Fonds d'infrastructures durables mondiales CI	197 632	-
Mandat privé d'obligations sans restriction mondiales CI	1 195	1 208
Fonds de valeur mondiale CI	4 127	3 903
Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI	182 712	-
Fonds de revenu élevé CI	1 374	1 450
Fonds d'obligations à rendement élevé CI	2 368	2 450
Fonds de revenu CI	1 076	1 099
Mandat privé alpha d'actions internationales CI	2 978	2 761
Mandat privé croissance d'actions internationales CI	5 969	2 543
Fonds de valeur internationale CI	3 973	3 684
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI	64 513	62 116
Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI	936	964
Fonds marché monétaire CI	1 030	999
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI	8 632	8 754
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI	10 516	10 679
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI	9 184	9 328
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI	458 214	474 579
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI	458 578	476 997
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI	454 007	470 718
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI	12 619	12 774
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI	8 569	8 679
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI	6 303	5 817

# Notes des états financiers (suite)

Fonds (suite)	2023 (en \$)	2022 (en \$)
Fonds d'actions mondiales axées sur la croissance		
CI Munro	65 379	62 772
Série Portefeuilles équilibrée CI	9 864	10 009
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI	11 668	11 883
Série Portefeuilles prudente CI	1 082	1 115
Série Portefeuilles croissance CI	11 827	12 014
Série Portefeuilles croissance maximale CI	14 181	14 352
Fonds d'actions privilégiées CI	2 756	3 075
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI	1 553	1 777
Fonds d'actions canadiennes sélect CI	1 658	1 742
Fonds d'actions mondiales Sélect CI	1 505	1 546
Fonds de lancement Sélect CI	23 902	23 338
Fonds d'obligations à court terme CI	2 040	2 027
Fonds américain Synergy CI	4 145	4 179
Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI	177 121	-
Fonds américain de dividendes CI	3 001	2 854
Fonds enregistré de dividendes américains CI	4 431	4 226
Fonds de dividendes américains en dollars US CI	5 750	5 500
Mandat privé d'actions américaines CI	1 908	1 382
Fonds de revenu américain en dollars US CI	5 509	5 291
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI	2 986	3 001
Fonds marché monétaire É-U CI	1 412	1 268

## 5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

### Frais de gestion

Le gestionnaire de chaque Fonds, en contrepartie des frais de gestion qu'il reçoit, fournit les services de gestion requis pour les activités quotidiennes des Fonds, y compris la gestion des portefeuilles de placements des Fonds et le détachement de personnel de direction clé.

Les frais de gestion sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que les séries I, ITS, IT8, IH, O, OO, OT5, OT8, P, PH, PP, PT5, PT8 et S et les séries offertes dans le cadre des Portefeuilles gérés de Clientèle privée) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes applicables, comme la TVH, la TPS et la TVQ.

Des frais de gestion négociés entre l'investisseur et le gestionnaire sont imputés directement aux investisseurs dans les parts des séries I, ITS, IT8, IH, O, OO, OT5, OT8, P, PH, PP, PT5, PT8 et S et des séries offertes dans le cadre des Portefeuilles gérés de Clientèle privée.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le Gestionnaire des Fonds a absorbé un total de 45 000 \$ (100 000 \$ au 31 mars 2022), 1 474 000 \$ (3 248 000 \$ au 31 mars 2022), 3 269 000 \$ (1 646 000 \$ au 31 mars 2022) et 31 000 \$ US (107 000 \$ US au 31 mars 2022) en frais de gestion en raison de la baisse des rendements générés par les Fonds suivants : Le Mandat privé d'infrastructures mondiales CI, le Fonds marché monétaire CI, le Fonds d'épargne à intérêt élevé CI et le Fonds marché monétaire É-U CI, respectivement.

### Frais d'administration

Le gestionnaire absorbe tous les frais d'exploitation des Fonds (à part certaines taxes, certains coûts d'emprunt et certains nouveaux droits gouvernementaux) en échange de frais d'administration annuels.

Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que les séries I, ITS, IT8, IH et S) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes applicables, comme la TVH, la TPS et la TVQ.

Des frais d'administration négociés entre l'investisseur et le gestionnaire sont imputés directement aux investisseurs des parts des séries I, ITS, IT8, IH et S.

Les frais d'administration ne s'appliquent pas au Fonds marché monétaire CI, au Fonds marché monétaire É-U CI ni au Fonds de lancement Sélect CI.

### Rabais sur frais

Selon la taille du placement d'un porteur de parts ou la participation de ce dernier à un programme offert par le gestionnaire à l'égard des comptes plus importants, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion et/ou d'administration. En se basant sur la documentation pertinente qui lui est fournie, le gestionnaire peut également réduire les frais de gestion si une commission de suivi réduite a été négociée entre le porteur de parts et son représentant. À la fin de chaque trimestre, le montant de toute réduction des frais de gestion et/ou d'administration est distribué aux porteurs de parts admissibles par le Fonds sous forme de réinvestissement dans des parts additionnelles de la série correspondante du Fonds. Les rabais sur frais de gestion ou d'administration, le cas échéant, sont compris dans les états de la situation financière et les états du résultat global de chaque Fonds, selon le cas, sous « Rabais sur frais à recevoir » et « Rabais sur frais ». Le gestionnaire peut réduire les frais de gestion et les frais d'administration, ou y renoncer, sans donner d'avis aux porteurs de parts.

### Placements dans les fonds sous-jacents

Un Fonds qui investit dans des parts ou des actions d'un ou plusieurs fonds sous-jacents ne paiera pas de frais de gestion et d'administration en double sur la portion des actifs qui sont investis dans des parts ou des actions du (des) fonds sous-jacent(s). Au cours de l'exercice, un Fonds peut avoir reçu une remise sur les frais de gestion et/ou d'administration de la part du gestionnaire du (des) fonds sous-jacent(s) en rapport avec son investissement dans un (des) fonds sous-jacent(s). Les rabais sur frais de gestion ou d'administration sont compris dans les états de la situation financière et les états du résultat global de chaque Fonds, selon le cas, sous « Rabais sur frais à recevoir » et « Rabais sur frais ».

Voir le tableau des frais de gestion et d'administration dans les notes annexes propres au Fonds pour obtenir les ratios des frais de gestion/d'administration de chaque série de chaque Fonds.

## 6. PRÊT DE TITRES

Certains Fonds ont conclu une entente de prêt de titres avec leur agent de prêt. La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par un Fonds ne pourra pas dépasser 50 % de ses actifs. Un Fonds recevra une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie se composera généralement de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province, par le gouvernement des États-Unis ou une de ses agences officielles, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements bénéficiant d'une note de crédit convenable. La valeur des titres prêtés et des garanties reçues de même qu'un rapprochement entre le revenu brut tiré des prêts de titres et le revenu tiré des prêts de titres figurent dans les notes annexes propres au Fonds. Les revenus tirés des prêts de titres figurent au poste « Revenu tiré des prêts de titres » des états du résultat global.

# Notes des états financiers (suite)

## 7. IMPÔTS SUR LE REVENU

Les Fonds, à l'exception du Fonds d'obligations de marchés émergents CI, du Fonds d'obligations vertes mondiales CI, du Fonds d'infrastructures durables mondiales CI, du Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI, du Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI, Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI, Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI, du Fonds de gestion d'actions canadiennes Select CI, du Fonds de gestion d'actions internationales Select CI, du Fonds de lancement Select CI, du Fonds de gestion d'actions américaines Select CI, du Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI, du Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI, du Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI, du Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI et du Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI répondent à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du résultat net des Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que chaque Fonds n'ait aucun impôt à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui ne sont ni payés ni payables peut, en général, être recouvré en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans les lois provinciales de l'impôt sur le revenu, lorsque des rachats sont effectués. À l'occasion, les Fonds peuvent effectuer des distributions supérieures à leurs revenus. Ces distributions sont des remboursements de capital et ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Le Fonds d'obligations de marchés émergents CI, le Fonds d'obligations vertes mondiales CI, le Fonds d'infrastructures durables mondiales CI, le Fonds d'obligations mondiales neutre en devises CI le Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI, Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI, Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI, le Fonds de gestion d'actions canadiennes Select CI, le Fonds de gestion d'actions internationales Select CI, le Fonds de lancement Select CI, le Fonds de gestion d'actions américaines Select CI, le Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI et le Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI, le Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'énergie CI, le Fonds Options d'achat couvertes sur géants de l'or+ CI et le Fonds Options d'achat couvertes sur géants des technologies CI répondent à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés pour l'année d'imposition, qui sont versés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute partie du revenu imposable de chacun des Fonds et du montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas ainsi versée ou payable sera imposable pour ce Fonds. Chaque Fonds a l'intention de verser la totalité de son revenu net imposable et une partie suffisante du montant net de ses gains en capital réalisés de manière à ne pas devoir payer l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. À l'occasion, un Fonds pourra verser des distributions supérieures à ses revenus. Ces distributions sont des remboursements de capital et ne sont pas imposables pour les porteurs de parts.

Le reste des impôts à payer et à recouvrer est inclus dans les états de la situation financière au poste « Autres ».

Voir le tableau sur les pertes fiscales reportées dans les notes annexes propres au Fonds pour obtenir plus d'information sur les pertes fiscales reportées.

## 8. RÉINVESTISSEMENT DES DISTRIBUTIONS

Lorsqu'une distribution est versée au porteur de parts, elle l'est dans la même monnaie que les parts. Les distributions sont réinvesties automatiquement sans frais dans le même Fonds ou versées en trésorerie aux porteurs de parts. Le gestionnaire peut modifier la politique de distributions à son gré.

Certains Fonds peuvent verser des distributions notionnelles. Les distributions notionnelles sont automatiquement réinvesties sans frais dans le même Fonds, puis les parts du Fonds en circulation seront consolidées de la manière nécessaire pour augmenter la valeur liquidative par part à celle qui prévalait avant la distribution et pour s'assurer que le nombre de parts en circulation immédiatement après ce réinvestissement et cette consolidation correspond au nombre de parts en circulation immédiatement avant le réinvestissement et la consolidation. Par conséquent, aucun paiement n'est effectué et aucune nouvelle part n'est émise.

Les distributions notionnelles sont incluses dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les Fonds peuvent détenir une participation directe ou indirecte dans CI Financial Corp. ou ses filiales ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

Le gestionnaire des Fonds peut, à l'occasion, effectuer des placements initiaux dans certaines séries de certains Fonds pour favoriser l'établissement d'une série ou d'un Fonds. Les détails des placements effectués par le gestionnaire sont présentés à la note 4.

### *Opérations avec un émetteur lié*

Ces opérations surviennent lorsqu'un Fonds vend ou achète les titres de CI Financial Corp. Ces opérations sont exécutées par l'entremise des intermédiaires du marché conformément aux conditions qui prévalent sur le marché. Le Comité d'examen indépendant (CEI) passe en revue ces opérations dans le cadre de ses réunions habituelles. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, les Fonds n'ont pas effectué d'opérations entre émetteurs liés et ne détenaient non plus aucune position dans CI Financial Corp. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, certains Fonds ont effectué des opérations entre émetteurs liés connexes ou détenaient des positions dans CI Financial Corp.

### *Opérations entre fonds liés*

Ces opérations surviennent lorsqu'un Fonds vend ou achète les parts ou actions d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire. Durant les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, certains Fonds ont effectué des opérations entre fonds liés ou détenaient une ou plusieurs positions dans un ou des fonds liés à la fin de chaque exercice.

### *Opérations entre fonds*

Ces opérations entre fonds surviennent lorsqu'un Fonds vend ou achète un titre d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire. Ces opérations sont exécutées par l'entremise des intermédiaires du marché conformément aux conditions qui prévalent sur le marché. Le CEI passe en revue ces opérations dans le cadre de ses réunions habituelles. Au cours des exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, les Fonds ont effectué des opérations entre fonds.

# Notes des états financiers (suite)

## 10. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

### Conflit entre l'Ukraine et la Russie

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a entraîné une volatilité et une incertitude importantes sur les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'UE et du G7, y compris le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie et certains titres ont subi une baisse importante de leur valeur ou pourraient ne plus être négociables. Ces actions ont entraîné des perturbations importantes des activités d'investissement et des entreprises ayant des activités en Russie. L'impact à plus long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des investissements est incertain.

À mesure que la situation évolue, le gestionnaire continue de surveiller les événements en cours et leur incidence sur les stratégies de placement.

### Transition du taux interbancaire offert

À compter du 31 décembre 2021, la publication du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro a cessé pour toutes les échéances, ainsi que pour les échéances des titres à 1 semaine et à 2 mois. En outre, le taux LIBOR en dollar américain pour les titres à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois ne sera plus publié après le 30 juin 2023.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux offert en dollars canadiens (CDOR), a annoncé que le CDOR pour toutes les échéances cessera d'être calculé après sa publication finale le 28 juin 2024.

La réforme des taux de référence à l'échelle mondiale visant à passer du LIBOR ou CDOR à des taux de référence alternatifs peut avoir une incidence sur un Fonds qui détient des placements indexés au LIBOR ou au CDOR. Les risques de marché découlent du fait que les nouveaux taux de référence sont susceptibles de différer du taux LIBOR en dollar américain ou du CDOR, ce qui peut se répercuter sur la volatilité ou la liquidité des marchés pour les instruments actuellement indexés sur le LIBOR en dollar américain ou le CDOR. Afin de gérer ces risques, le gestionnaire continue de suivre de près l'évolution du secteur et prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et gérer les risques liés à l'exposition des Fonds au LIBOR en dollar américain ou au CDOR découlant des titres en portefeuille.

### Gestion des risques

Les Fonds sont exposés à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque lié à l'effet de levier et à la vente à découvert, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris l'autre risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le niveau de risque auquel chaque Fonds est exposé est fonction de l'objectif de placement et du type de placements que détient le Fonds. La valeur des placements dans un portefeuille peut changer de jour en jour en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur, des conditions du marché, de la conjoncture économique, des changements politiques, des pandémies mondiales et des nouvelles propres aux sociétés dans lesquelles le Fonds a investi. Le gestionnaire des Fonds peut atténuer les effets négatifs de ces risques sur la performance des Fonds à l'aide des mesures suivantes, entre autres : un suivi régulier des positions des Fonds et des événements du marché; la diversification du portefeuille de placements par catégorie d'actifs, pays, secteur et durée jusqu'à l'échéance, tout en respectant les objectifs établis; et par l'entremise des dérivés à titre de couverture de certains risques.

### Risque lié à l'effet de levier et à la vente à découvert

Lorsqu'un Fonds investit dans des produits dérivés, emprunte des espèces à des fins de placement ou a recours à la vente à découvert physique d'actions ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut survenir dans le Fonds. Un effet de levier survient lorsque l'exposition théorique du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Il s'agit d'une technique de placement qui amplifie les profits et les pertes. Par conséquent, toute détérioration de la valeur ou du niveau de l'actif sous-jacent, du taux ou de l'indice peut amplifier les pertes comparativement à celles qui auraient été subies si l'actif sous-jacent avait été détenu directement par le Fonds et cela peut entraîner des pertes supérieures au montant investi dans l'instrument dérivé lui-même. L'effet de levier peut accroître la volatilité, nuire à la liquidité du Fonds et contraindre celui-ci à liquider des positions à des moments défavorables.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds d'obligations de qualité supérieure CI et Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI exercent un effet de levier en effectuant des ventes à découvert.

Chaque Fonds peut emprunter des espèces jusqu'à concurrence de 20 % de son actif net et peut vendre des titres à découvert; ainsi, la valeur marchande globale des titres vendus à découvert sera limitée à 20 % de l'actif net du Fonds. L'utilisation combinée de la vente à découvert et des emprunts par le Fonds est assujettie à une limite globale de 20 % de l'actif net du Fonds.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2023, la juste valeur globale la plus basse de l'effet de levier exercé par le Fonds d'obligations de qualité supérieure CI s'élevait à 4,4 millions \$ (0,5 % de la valeur liquidative) (0 million \$, ou 0 % de la valeur liquidative au 31 mars 2022) et la juste valeur globale la plus élevée de l'effet de levier utilisé durant l'exercice s'élevait à 7,8 millions \$ (0,8 % de la valeur liquidative) (8,4 millions \$, ou 0,7 % de la valeur liquidative au 31 mars 2022).

Durant l'exercice clos le 31 mars 2023, la juste valeur globale la plus basse de l'effet de levier exercé par le Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI s'élevait à 0 million \$ (0 % de la valeur liquidative) (0 million \$, ou 0 % de la valeur liquidative au 31 mars 2022) et la juste valeur globale la plus élevée de l'effet de levier utilisé durant l'exercice s'élevait à 0,2 million \$ (0,4 % de la valeur liquidative) (0,2 million \$, ou 0,4 % de la valeur liquidative au 31 mars 2022).

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, ce que soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Des renseignements ayant trait à l'exposition au risque de concentration sont présentés dans les notes annexes propres au Fonds de chaque Fonds.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie à un instrument financier ne puisse pas respecter ses obligations financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle que présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit de chaque Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les dérivés se fonde sur le profit latent de chaque Fonds sur les obligations contractuelles envers la contrepartie à la date de clôture. La note de crédit d'une contrepartie à un dérivé est indiquée dans l'inventaire du portefeuille ou dans les notes annexes propres au Fonds des états financiers de chaque Fonds, le cas échéant. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds correspond à leur valeur comptable présentée dans les états de la situation financière.

# Notes des états financiers (suite)

Les Fonds investissent uniquement dans des parts ou des actions de fonds sous-jacents et peuvent être exposés au risque de crédit indirect, dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des titres de créance, des actions privilégiées et des dérivés.

Les notes de crédit des titres de créance, des actions privilégiées et des dérivés proviennent de S&P Global Ratings, le cas échéant, sinon de : Moody's Investors Service ou Dominion Bond Rating Service, respectivement.

Les notes de crédit peuvent être à long terme ou à court terme. Les notes de crédit à court terme sont généralement attribuées aux obligations et instruments dérivés à court terme. Le tableau ci-dessous permet de comparer les notes de crédit à long terme présentées dans le tableau des risques de crédit et les notes de crédit à court terme présentées à l'annexe des dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Note de crédit selon le tableau sur le risque de crédit	Note de crédit selon les tableaux sur les dérivés
AAA/Aaa/A++	A-1+
AA/Aa/A+	A-1, A-2, A-3
A	B, B-1
BBB/Baa/B++	B-2
BB/Ba/B+	B-3
B	C
CCC/Caa/C++	-
CC/Ca/C+	-
C et moins	D
Aucune	AN

Les soldes de trésorerie, à l'exception des soldes de la trésorerie soumise à restriction et des comptes sur marge, présentés dans les états de la situation financière sont conservés par le dépositaire. Le gestionnaire surveille régulièrement la solvabilité du dépositaire. Au 31 mars 2023, la note de crédit de la Compagnie Trust CIBC Mellon aux investisseurs était de AA (au 31 mars 2022, la note de la Fiducie RBC Services aux investisseurs était de AA-).

Toutes les opérations effectuées par un Fonds portant sur des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison en utilisant des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison des titres vendus n'est effectuée qu'au moment de la réception du paiement par le courtier. Le paiement est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds ne puisse pas respecter ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Par conséquent, les Fonds investissent la majorité de leur actif dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. De plus, les Fonds conservent des positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie assez élevées afin de maintenir leur niveau de liquidité. De temps à autre, les Fonds pourraient conclure un contrat dérivé ou investir dans des titres non cotés qui pourraient ne pas se négocier sur un marché organisé ou encore être illiquides. Tous les passifs financiers arrivent à échéance dans trois mois ou moins.

## Risque de marché

Les placements des fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des conditions du marché.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou de taux d'intérêt). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par les conditions économiques et politiques générales, de même que par les tendances du secteur et du marché. Les titres présentent tous un risque de perte de capital. Sauf pour les options vendues, les contrats à terme standardisés vendus à découvert et les placements vendus à découvert, le risque maximal provenant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Sur les options d'achat vendues, les positions vendeur à terme et les titres de capitaux propres et titres de créance vendus à découvert, la perte maximale du capital peut être illimitée.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme et, par conséquent, leur exposition à l'autre risque de prix est minime.

### Risque de change

Le risque de change provient d'instruments financiers qui sont libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds. Par conséquent, les Fonds peuvent être exposés au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises varie en raison de fluctuations des taux de change. L'inventaire du portefeuille indique toutes les obligations et tous les dérivés qui sont libellés en devises. Les actions négociées sur des marchés étrangers sont aussi exposées à des risques de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds afin de déterminer leur juste valeur.

Les Fonds qui investissent uniquement dans des parts ou des actions de fonds sous-jacents peuvent être exposés au risque de change indirect, dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers qui sont libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des placements portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché en vigueur. Par conséquent, la valeur des Fonds qui investissent dans des titres de créance ou des titres de fiducies de revenu sera influencée par des fluctuations du taux d'intérêt applicable.

Si les taux d'intérêt diminuent, la juste valeur des titres de créance existants pourrait augmenter en raison du rendement plus élevé. Par contre, si les taux d'intérêt augmentent, la réduction du rendement des titres de créance existants pourrait entraîner une baisse de leur juste valeur. En général, la baisse est plus importante pour les titres de créance à long terme que pour les titres de créance à court terme.

Le risque de taux d'intérêt s'applique également aux Fonds qui investissent dans des titres convertibles. La juste valeur de ces titres varie de façon inverse aux taux d'intérêt, tout comme d'autres titres de créance. Toutefois, étant donné qu'ils peuvent être convertis en parts ordinaires, les titres convertibles sont généralement moins touchés par les fluctuations de taux d'intérêt que d'autres titres de créance.

# Notes des états financiers (suite)

Les Fonds qui investissent uniquement dans des parts ou des actions de fonds sous-jacents peuvent être exposés au risque de taux d'intérêt indirect, dans le cas où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt.

## Risques spécifiques liés aux actifs numériques

Certains Fonds peuvent être indirectement exposés aux risques suivants qui sont associés à l'investissement dans les actifs numériques.

## Nature spéculative des actifs numériques

L'investissement dans les actifs numériques, comme le bitcoin ou l'ethereum, est spéculatif, les prix sont volatils et les mouvements du marché sont difficiles à prévoir. L'offre et la demande d'actifs numériques peuvent évoluer rapidement et sont affectées par divers facteurs, notamment la réglementation et les tendances économiques générales.

## Risques imprévisibles

Les actifs numériques n'ont été acceptés sur le plan commercial qu'au cours des dernières années et, par conséquent, il existe peu de données sur leur potentiel d'investissement à long terme. En outre, en raison de la nature rapidement évolutive du marché des actifs numériques, y compris les progrès de la technologie sous-jacente, les changements apportés aux actifs numériques peuvent exposer les investisseurs du Fonds à des risques supplémentaires impossibles à prévoir. Cette incertitude rend un investissement dans les parts d'un Fonds très risqué.

## Risque associé à la garde des actifs numériques

Lors de l'investissement dans des actifs numériques, il existe un risque de perte, de vol, de destruction ou d'inaccessibilité d'une partie ou de la totalité des avoirs en actifs numériques, potentiellement par la perte ou le vol des clés privées détenues par le dépositaire et le sous-dépositaire associées aux adresses publiques qui détiennent les actifs numériques et/ou par la destruction du matériel de stockage. De multiples vols d'actifs numériques d'autres détenteurs ont eu lieu dans le passé. En raison du processus décentralisé de transfert d'actifs numériques, les vols peuvent être difficiles à retracer, ce qui peut faire des actifs numériques une cible particulièrement attrayante pour les vols.

L'accès aux actifs numériques pourrait être restreint par des événements naturels (tels qu'un tremblement de terre ou une inondation) ou des gestes posés par les humains (telles qu'une attaque terroriste). Les actifs numériques détenus dans les comptes de dépôt peuvent être une cible attrayante pour les pirates ou les distributeurs de logiciels malveillants qui cherchent à détruire, à endommager ou à voler les actifs numériques ou les clés privées.

Les violations de la sécurité, les cyberattaques, les logiciels malveillants et les attaques de piratage informatique constituent une préoccupation majeure pour les plateformes de négociation d'actifs numériques. Toute violation de la cybersécurité causée par un piratage informatique, qui consiste en des efforts pour obtenir un accès non autorisé à des informations ou à des systèmes, ou pour provoquer des dysfonctionnements intentionnels ou la perte ou la corruption de données, de logiciels, de matériel ou d'autres équipements informatiques, ainsi que la transmission par inadvertance de virus informatiques, pourrait nuire aux activités ou à la réputation d'une société, entraînant la perte des actifs.

## Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds doivent classer les instruments financiers évalués selon la juste valeur en utilisant une hiérarchie des justes valeurs. Les placements évalués selon des cours cotés sur des marchés actifs sont classés au niveau 1. Ce niveau comprend des actions cotées en Bourse, des fonds négociés en Bourse, des fonds

communs de placement offerts aux particuliers, des bons de souscription négociés en Bourse, des contrats à terme standardisés et des options négociées en Bourse.

Les instruments financiers qui sont négociés sur les marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués selon les cours du marché, les cotations de courtiers ou d'autres sources d'évaluations étayées par des données observables sont classés au niveau 2. Ces instruments peuvent comprendre les titres à revenu fixe, les titres adossés à des créances hypothécaires, les instruments à court terme, les bons de souscription hors cote, les options hors cote, les billets structurés de titres indexés, les contrats de change à terme, les swaps et les certificats américains de dépôt et les certificats mondiaux d'actions étrangères si aucun cours du marché n'est disponible.

L'évaluation des placements classés au niveau 3 repose sur des données non observables importantes. Les placements du niveau 3 comprennent les actions de sociétés fermées, les prêts à terme privés, les titres de fonds d'actions privés et certains dérivés. Des cours observables n'étant pas disponibles pour ces titres, les Fonds pourraient utiliser une variété de techniques d'évaluation pour calculer la juste valeur.

La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les détails de l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le risque de concentration et le classement dans la hiérarchie des justes valeurs, sont disponibles dans les notes spécifiques aux états financiers de chaque Fonds.

## 11. LÉGENDE DES DEVICES

Voici une liste des abréviations qui peuvent être utilisées dans les états financiers :

AUD	Dollar australien
MXN	Peso mexicain
BMD	Dollar des Bermudes
MYR	Ringgit malaisien
BRL	Réal brésilien
NOK	Couronne norvégienne
CAD	Dollar canadien
NZD	Dollar néo-zélandais
CHF	Franc suisse
PEN	Nouveau sol péruvien
DKK	Couronne danoise
PHP	Peso philippin
EUR	Euro
PKR	Roupie pakistanaise
GBP	Livre sterling
PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong
SEK	Couronne suédoise
IDR	Rupiah indonésienne
SGD	Dollar de Singapour
ILS	Shekel israélien
THB	Baht thaï
INR	Roupie indienne

# Notes des états financiers (suite)

---

## 11. LÉGENDE DES DEISES (suite)

TWD	Nouveau dollar de Taiwan
JPY	Yen japonais
USD	Dollar américain
KRW	Won sud-coréen
ZAR	Rand sud-africain

# Avis juridique

---

Certains noms, mots, phrases, graphismes ou conceptions graphiques figurant dans ce document peuvent constituer des noms commerciaux, des marques déposées ou non déposées, ou des marques de service de Gestion mondiale d'actifs CI, Fonds CI, Financière CI, Série G5|20, Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de Gestion mondiale d'actifs CI. Les marques et noms des logos CI et icône CI sont la propriété de Gestion mondiale d'actifs CI et sont utilisés sous licence. Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une société enregistrée de CI Investments Inc.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais des exemplaires supplémentaires de ces états financiers en composant le **1 800 792-9355**, en envoyant un courriel à **servicefrancais@ci.com** ou en communiquant avec votre représentant.

Ce document, ainsi que tout autre renseignement au sujet du Fonds, est disponible à l'adresse **www.ci.com** ou à l'adresse **www.sedar.com**.

**Pour plus d'informations, veuillez visit [www.ci.com](http://www.ci.com).**

AR\_F 06/23